

Rapport d'activité 2019



Réserve Naturelle
RAVIN DE VALBOIS



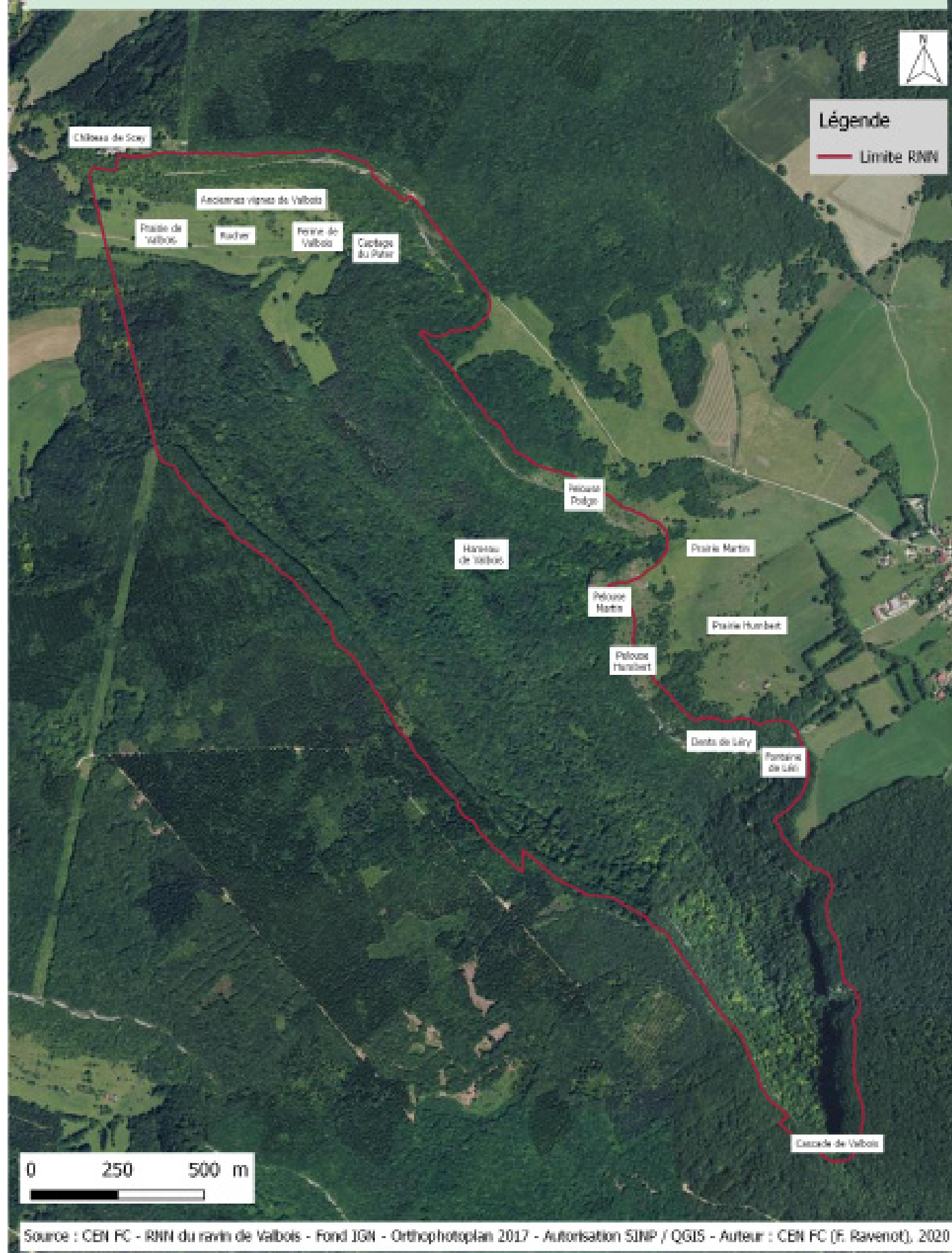
Sommaire

Introduction	1
Falaise	2
Pelouse	4
Forêt	12
Ruisseau	16
Prairie	17
Connaissance du patrimoine naturel	18
Insertion locale	20
Réglementation	26
Administratif	29
Echanges réseau gestionnaires	30

Lien de téléchargement du plan de gestion 2017-2026 :

http://cen-franchemonte.org/fich_59521/PG_RNN_Ravin_Valbois_2017_2026.pdf

Lieux-dits de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois Communes de Cléron et Chassagne-Saint-Denis (25)



Introduction

Gérer un troupeau d'ânes comme celui de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (RNN*) passe par des moments de bonheur et des périodes d'abattement. Satisfaction de constater l'impact positif du pâturage avec le maintien d'une riche biodiversité et le retour d'espèces emblématiques disparues ; tristesse quand des ânes disparaissent. La mort de Platon en janvier, 31 ans et en fin de vie, était normale, nous nous y attendions. Mais 4 ânes décédés en une année, le coup est rude. Bien que notre vétérinaire les ait trouvés en « état satisfaisant » à la sortie de l'hiver 2019, cette mortalité en série nous interroge sur notre conduite du troupeau (?), l'intolérance progressive à certaines plantes toxiques ou devenues toxiques (?), l'apparition de carences alimentaires après plusieurs années dans les mêmes parcs (?)... Il nous faudra début 2020 prendre le temps de comprendre ce qui s'est passé afin de repartir sur de nouvelles bases. Mais la lecture de ce rapport mentionnera également nombre de bonnes nouvelles, la belle reproduction du sonneur à ventre jaune, la nidification devenue régulière du milan royal, la mise en place d'un sentier balisé au départ du village de Cléron et plus de 5500 espèces dorénavant recensées dans la RNN.

*RNN : Réserve naturelle nationale (tous les acronymes sont définis en dernière page).

Ce rapport d'activité annuel est présenté conformément à l'organisation du plan de gestion 2017-2026. Il reprend les 9 objectifs à long terme et se décline par objectif opérationnel.



Floraison remarquable d'ail à tête ronde (*Allium sphaerocephalon*) en juin 2019 © F. Ravenot

1. Assurer la préservation des habitats rupestres et des espèces associés

10 Mieux connaître les habitats de falaise

10.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Oiseaux

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Pour la 6^{ème} année consécutive, ce rapace emblématique de la RNN s'est reproduit une nouvelle fois. Un accouplement a lieu le 08 mars ; le 22, 3 œufs ont été déposés sur l'aire classique de ces dernières années. Le 19 avril, 2 poussins de moins d'une semaine sont présents au nid, avec 1 œuf encore non éclos. Le 17 mai, 3 jeunes bien emplumés occupent le site. Les 3 oiseaux sont encore au nid le 27 mai dont 1 sub-volant observé en aval de l'aire. Au moins un jeune volant est encore présent le 17 juillet, à proximité du site de nidification. Un adulte est observé à plusieurs reprises en décembre, montrant ainsi sa fidélité au site en période hivernale.

Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*)



Plume de Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) © F. Ravenot

Des écoutes en janvier et décembre n'ont pas permis de contacter l'espèce. Cependant, une plume a été découverte en fond de ravin le 26 juin, laissant peu de doute sur le passage voire le stationnement d'un individu. Toutefois, son installation ne semble toujours pas effective, alors que la dynamique de population est toujours en marche à l'échelle locale et que la RNN constitue un site très favorable au plus grand des rapaces nocturnes.

Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*)

Une première hirondelle longe les parois rocheuses à « Cul Blanc » le 28 février. Trois individus fréquentent ce même site le 22 mars alors que 3 autres visitent un surplomb en amont des falaises de Léry, ainsi que 4 autres en fond

de ravin. Les derniers individus sont observés en fin d'été toujours en fond de ravin. L'estimation de 3 couples nicheurs dans la RNN est confirmée cette année.

Grand corbeau (*Corvus corax*)

Le couple est cantonné le 22 mars dans le même secteur de nidification qu'en 2018 (falaise ubac). Aucune surveillance particulière ne permet d'avancer une reproduction certaine du corvidé.

Grâce à la mise en place du piège photographique à proximité de l'âne Platon (cf. 21-8), deux grands corbeaux ont été photographiés sur le cadavre dès le 08 février. Ils ont été les premiers charognards à consommer cette carcasse providentielle en s'attaquant aux orifices. Étonnamment, aucune autre visite de leur part n'a été relevée par la suite.

Martinet à ventre blanc (*Tachymarptis melba*)

Aucune recherche particulière n'ayant été effectuée cette année, seul 1 oiseau a été observé le 17 juillet.

Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Deux individus ont été vus le long de la falaise « Cul Blanc » le 25 février. Deux autres observations ont également eu lieu les 6 et 8 mars (1 individu). En fin d'année, 1 tichodrome est surpris le long des falaises de « La Touvosse » (17 décembre). Le « grimpeur des murailles » est un hivernant régulier avec des observations annuelles renseignées dans la base de données informatiques depuis le début des années 2000 désormais.



Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) © F. Ravenot

11 Favoriser le bon état de conservation des habitats de falaise

11.1 Limiter la fréquentation sur les corniches de l'adret en canalisant la fréquentation autour du site du Château de Scey

Accès motorisé au Château de Scey et à la RNN

Les travaux de consolidation des ruines du château ont été axés sur la tour Saint-Denis. Cet ouvrage est définitivement réhabilité et la suite des travaux se poursuit à la pointe de l'éperon rocheux (tour Montsoufflot) où une plateforme sera aménagée (panorama à plus de 180° donnant entre autre sur le Ravin de Valbois).



Tour Saint-Denis après consolidation © F. Ravenot

Si aucun comité technique ne s'est réuni au cours de l'année, une rencontre portant sur l'accès motorisé au Château de Scey a été proposée par la CCLL le 16 septembre. Elle a associé le Département du Doubs, les communes de Chassagne-Saint-Denis, de Scey-Maisières et de Cléron et le CEN. Cette réunion de terrain a permis de balayer toutes les problématiques d'accès au site médiéval et à la RNN : signalétiques routière et piétonne (balisage des sentiers thématiques du château et de la RNN), circulation des véhicules motorisés sur la voie verte, sécurité des usagers, desserte des bus scolaires, gestion de la fréquentation... L'aménagement du parking de Scey-Maisières (lieu-dit « Champey »), prévu de longue date par la collectivité, a été définitivement acté par l'ensemble des partenaires. Une seconde rencontre (15 octobre) plus technique encore, avec les agents du STA du Département (service des routes et infrastructures), a défini les aménagements à prévoir pour garantir la sécurité sur cette voie verte en partie motorisée. Une demande de subvention sera déposée par la CCLL auprès du Département pour la réalisation des ouvrages



Emplacement du futur parking à Scey-Maisières © F. Ravenot

nécessaires à la sécurité.

Une journée portes-ouvertes, proposée aux élus de la CCLL le 21 septembre, a elle aussi permis d'aborder la question d'ouverture au public.

En cette fin d'année 2019, la réalisation du parking semble en bonne voie. L'accès à la RNN par le grand public, qui rappelons-le est réglementé pour les groupes de plus de 9 personnes, devrait bientôt s'effectuer dans les conditions attendues, c'est-à-dire sans remettre en cause la vulnérabilité des habitats naturels sensibles que sont les falaises et les pelouses de corniche.

Lors du comité consultatif de gestion (cf. 90), la possibilité de réglementer l'accès sur le chemin rural menant à la prairie de Valbois a été soulevée. La commune de Cléron est disposée à prendre un arrêté municipal pour interdire la circulation et le stationnement sur ce chemin hors RNN. Le 3 juillet (cf. 51.3), le lieu d'implantation de la signalétique a de nouveau été discuté pour ne pas entraver les pratiques des ayants droits. Des éléments techniques ont été fournis à la commune le 28 novembre pour la rédaction d'un projet d'arrêté.

Entretien annuel du sentier de la RNN



Déviation du sentier par un mur en pierre © F. Ravenot

Lors du chantier ados d'automne, le « Sentier de la pelouse », situé sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis, a fait l'objet d'un léger nettoyage (cf. 31.42). Dans sa partie amont, pour raison de sécurité, l'accès a été condamné par un tas de branchages. En aval de cette portion dangereuse, un mur en pierres contraint également le passage des visiteurs. Les marches du sentier en milieu forestier ont été entretenues par les élèves de 4^{ème} de l'école d'agriculture de Levier (21 novembre). Quant à la fauche annuelle du sentier dans les anciennes vignes, elle n'aura lieu qu'en début d'année 2020.

Conception de supports d'information

Les supports envisagés le long du sentier ont été conçus en interne. Réceptionnés en fin d'année, ils seront mis en place pour le printemps 2020 (cf. 72.2).

11.2 Limiter tout dérangement en période de nidification

Cf. 80-2 & 81-2 (voir p. 27).

2. Assurer la préservation des habitats de pelouse et des espèces associés

20. Mieux connaître les habitats de pelouse

20.1 Développer les connaissances sur les habitats de pelouse

- **Compléments d'inventaires invertébrés par tente Malaise**

En 2016 et 2017, 5 tentes Malaise ont été positionnées sur les pelouses de corniche, l'ourlet à géranium sanguin et les pelouses marneuses afin de réaliser des diagnostics de l'état de conservation des habitats par l'étude du peuplement de syrphes. Ces tentes ont piégé bien d'autres invertébrés et cela a permis de compléter les inventaires taxonomiques de la RNN.



Ichneumon (*Dolichomitus* sp.) © F. Ravenot

Inventaire des ichneumons

Nous avons été contactés par William P., nouveau spécialiste français de ce groupe de guêpes parasitoïdes. A la lecture d'une de nos publications, il s'est proposé pour la détermination des sous-familles qui lui sont familières (les Anomaloninae par exemple). Nous lui avons transmis l'ensemble des spécimens que nous avons triés et son travail a donné lieu à plusieurs publications : « Liste préliminaire des Anomaloninae des réserves naturelles nationales françaises du ravin de Valbois et du lac de Remoray, avec trois espèces nouvelles pour la France » dans l'Entomologiste, tome 75, 2019 ; « On the presence of *Phytodietus* (*Neuchorus*) *tauricus* Kasparyan & Shaw 2008 in France (Hymenoptera, Ichneumonidae), a surprisingly westerly occurrence » dans Carnets natures, vol 6, 2019.

Inventaires des hyménoptères symphytes

Contact a été pris avec Thierry N. (ONF) pour une valorisation des guêpes symphytes qui ont toutes été mises de côté.

Tri fin des hyménoptères « parasitica »

Dans le cadre du programme hyménoptères conduit avec 8 autres RNN du bassin Rhône-Méditerranée-Corse, nous avons bénéficié du travail d'Hadrien G. (Association des amis de la RNN du lac de Remoray), financé par l'Agence de l'Eau RMC pour cette opération. Il a séparé les familles et super-familles des Bethilidae, Braconidae, Diapriidae, Dryinidae, Embolemidae, Ceraphronoidea, Cynipoidea, Evanoidea et Platygastroidea. Une publication a permis de faire connaître à la communauté scientifique l'existence de ces échantillons triés dans les RN, à valoriser.

20.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

- **Flore**

Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

Il n'a pas été observé cette année. Le statut de cette espèce très peu représentée sur les pelouses de la RNN (une dizaine de pieds les plus belles années) reste précaire.

Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*)

Elle retrouve une floraison moyenne, avec 21 pieds observés le 12 septembre sur la station de comptage. Plusieurs pieds sont observés hors RNN, dans la pâture du GAEC des Crêtes, près de la clôture barbelée des sites « Martin bis » (20 pieds) et « Martin » (2 pieds isolés notés ici pour la première fois).

Plantain serpentant (*Plantago maritima* ssp. *serpentina*)

C'est la première donnée de ce plantain protégé en Franche-Comté dans la RNN. Nous l'avons recherché dans son habitat de prédilection (les pelouses marneuses), sans succès. C'est fortuitement que nous avons découvert 5 petites touffes de pieds fleuris, le 28 août, sur le chemin carrossable reliant Cléron à Chassagne-Saint-Denis.



Plantain serpentant (*Plantago maritima* ssp. *serpentina*) © F. Ravenot

• Invertébrés

Les conditions météorologiques ont été assez favorables cette année pour la diversité des invertébrés terrestres. Elles nous ont permis de contacter plusieurs espèces remarquables, principalement dans les pelouses marneuses.

Azuré du serpolet (*Maculinea arion*)

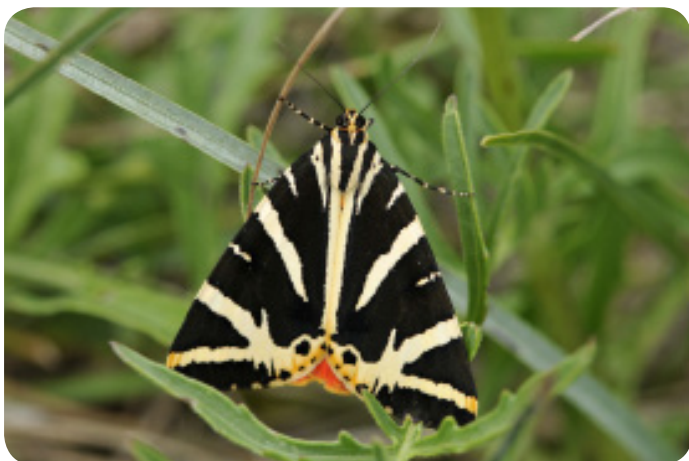
Ce papillon revu en 2018 après plus de 40 ans d'absence, a été recontacté le 15 juillet, 3 individus dans les pelouses marneuses. Il s'est reproduit dans la RNN, c'est une très bonne nouvelle.

Damier de la succise (*Euphydryas aurinia*)

Il a été régulièrement contacté entre le 1^{er} mai et le 2 juin, sur le transect rhopalocères, que ce soit sur les pelouses de corniche ou les pelouses marneuses.

Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

Elle était bien présente cette année après plusieurs années en creux. Imagos observés à plusieurs reprises du 08 août au 03 septembre, dans les pelouses marneuses, le long de l'ourlet à géranium et en chênaie pubescente



Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*) © F. Ravenot

Autres espèces

Trois espèces quasi-menacées (NT) sur la liste rouge régionale de Franche-Comté et peu communes sur la RNN ont été observées au cours du transect rhopalocères ou à sa marge :

- *Glaucopsyche alexis* le 1^{er} mai, *Pyrgus armoricanus* le 2 juin, *Pyrgus serratulae* les 22 août et 03 septembre.
- *Plebejus argyrognomon*, espèce spécialiste des pelouses sèches, non menacée (LC), a été observé le 01 août par Thomas N. dans les pelouses marneuses. La dernière observation date des années 1970... Cette espèce, connue des alentours d'Ornans, manquait sur la RNN. Sa plante hôte (*Securigera varia*) est commune mais peu présente dans la RNN.
- *Zygaena fausta* a été recherché sans succès le 29 août.

• Vertébrés

Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) sur roncier © F. Ravenot

L'arrivée d'un premier mâle est notée le 15 mai en prairie de Valbois (date identique à 2018), puis un couple est cantonné à partir du 24. Au cours des semaines et mois qui ont suivi, 4 couples de pie-grièches ont été localisés sur ce secteur de la RNN. Aucun couple ne s'est installé dans le versant des anciennes vignes, contrairement à l'an dernier où des jeunes avaient vu le jour dans le parc 1. La gestion menée en collaboration avec le GAEC du Pater continue de porter ses fruits. Une rencontre est à envisager en début d'année 2020 pour faire un point sur la gestion des linéaires de haies devenue très favorable. A Chassagne-Saint-Denis, le couple habituellement cantonné dans la RNN (« pelouse Martin ») n'était pas présent cette année. Deux couples se sont reproduits non loin de là, hors RNN, dans les communaux (« Prairie Humbert » et « Prairie Martin »), à la faveur des buissons maintenus le long des clôtures. Bien qu'aucun suivi n'ait été mené cette année sur l'ensemble de la commune de Chassagne-Saint-Denis, un couple, entre autre, a été observé de manière opportuniste au lieu-dit « Prés Ducat » (le 17 juillet), à la faveur de quelques ronciers délaissés par la barre de coupe ou le gyrobroyeur. Lorsque que des buissons attractifs sont maintenus ça et là au sein des pâtures, la réponse de la pie-grièche est immédiate et il y a de grandes chances de la voir s'y reproduire.



Site de nidification favorable à Chassagne-Saint-Denis © F. Ravenot

Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Suite au travail mené en 2018, cette alouette n'a pas fait

l'objet de recherche ciblée sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis. Toutefois, signalons la présence de l'espèce le 22 mars dans la « Prairie Martin » avec 4 oiseaux à la recherche de nourriture dans la « Prairie Humbert », toujours en limite de la RNN.



Alouette lulu (*Lullula arborea*) © F. Ravenot

Engoulevent d'Europe (*Caprimulgus europaeus*)

Après la belle découverte de 2018, l'espoir de voir de nouveau nicher l'engoulevent était fort. Trop fort ? Le 12 juin, une première soirée d'écoute/recherche grâce à la technique de la repasse (technique utilisée pour favoriser la recherche d'oiseaux chanteurs grâce à leur chant) fut fructueuse : après insistance, 1 individu s'est montré furtivement dans la pénombre sans émettre le moindre signal sonore. Une seconde prospection nocturne mi-juillet lui a été consacrée, en vain... Des visites régulières ont également été effectuées sur le site de nid de 2018, sans aucun résultat.



Structure de pelouse sèche favorable à l'engoulevent d'Europe © F. Ravenot

L'interprétation de cette seule observation n'est pas aisée. Était-ce uniquement un engoulevent de passage n'ayant pas réussi à trouver de partenaire et ayant décidé de poursuivre sa route migratoire ? Son caractère très discret en ce début du mois de juin pourrait le laisser penser. Il est à peu près certain qu'aucun individu n'était cantonné sur ce site de la RNN. L'enquête régionale menée par la LPO FC au cours de cette année 2019 fait état d'aucun engoulevent nicheur dans le Département du Doubs.

21. Favoriser le bon état de conservation des habitats de pelouse

21.1 Maintenir l'hétérogénéité de la strate herbacée

• Pâturage des ânes

Les ânes ont commencé l'année sur les pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis sur lesquelles ils ont passé le premier trimestre. Ils sont ensuite redescendus dans le parc 2 des anciennes vignes le 1^{er} avril, jusqu'au 11 juin, avec extension dans une partie du parc 1. Remontés sur la corniche (parcelle Martin) jusqu'au 18 juillet pour réduire la hauteur de la strate herbacée, ils ont ensuite passé la période estivale, notamment l'épisode de canicule, dans les pelouses marneuses « Sous-Colonne » à Scey-Maisières (jusqu'au 28 août), consommant la molinie, bien développée à ce moment de l'année. Du fait de la présence de chevaux



Caramel, Chocolat, Bazil, Neptune et Sureau - Juillet 2019 © F. Ravenot

(cf. 21.2 ci-dessous) dans les pelouses des anciennes vignes de Valbois, ils ont été reconduits sur la corniche de Chassagne-Saint-Denis (parcelle Podgo) jusqu'au 20 octobre. Retour ensuite dans les parcs 1 et 2 des anciennes vignes, jusqu'à la fin de l'année.

• Fauche de la prairie des ruches

Guy V. a fauché sa prairie au mois d'août, ramassant une



Transport du foin avec le pick-up du CEN © D. Langlois

partie du foin pour ses moutons et nous laissant celui de la partie haute pour les ânes. Nous l'avons ramassé le 27 août, en utilisant le pick-up du CEN (notre remorque a été volée à Cléron) et nos grands sacs à gravats. Deux voyages ont été nécessaires.

• Espèces exotiques envahissantes



Arrachage des pieds de solidage du Canada © F. Ravenot

La petite station de solidage du Canada (*Solidago canadensis*), installée sur la place à feu du parc 1 des pelouses marneuses depuis plusieurs années sur environ 12 m², a fait l'objet d'un arrachage complet des pieds, le 11 juin. Un nouvel arrachage a eu lieu le 23 octobre lors du chantier d'automne (cf. 73-2). Elle avait été de nouveau utilisée en place à feu le 30 janvier. La station ne s'accroît pas mais reste tenace.

En septembre, une station d'aster à feuilles de saule (*Symphyotrichum x salignum*) a été découverte dans le parc 2 des anciennes vignes. L'arrachage manuel d'une quarantaine de tiges a été réalisé en pleine floraison.



Aster à feuilles de saule (*Symphyotrichum x salignum*) © F. Ravenot

21.2 Maintenir un couvert arbustif proche des 25 % et de hauteur réduite (< 5 m)

• Recoupe manuelle des rejets

Intervention dans le parc 1 des anciennes vignes de Valbois, les 30 janvier et 5 février, avec la MFR des Fins. Nous avons testé le non brulage des branchages coupés au cours de la seconde journée (volume moindre) et

les avons mis tas en bas de pente, sous les arbres (hors pelouse). Nous verrons combien de temps ils mettront à se décomposer. Nouvelle intervention, le 16 octobre, toujours avec la MFR, dans le parc 3 cette fois-ci. Les jeunes du chantier d'automne ont contribué à l'opération, signifiant la recoupe à l'extrême fond de ce parc le 22 octobre et brûlant les rejets. Ils ont également recoupé au sécateur les rejets de tremble que nous n'arrivons pas à faire abrouতির, notamment dans le parc 2.

Sur Chassagne-Saint-Denis, un léger débroussaillage a été réalisé le 13 novembre à l'occasion du travail sur la lisière (cf. 21-3), avec effacement d'un gros bosquet.

• Clôtures

La clôture barbelés séparant les parcelles Humbert et Martin sur la corniche de Chassagne-Saint-Denis a été renforcée et la porte refaite à neuf en mars. La clôture séparant la parcelle Humbert de la forêt de Léri a été entièrement refaite en novembre-décembre, avec des élèves en formation Bac pro de la MFR des Fins, à l'occasion du travail sur la lisière (cf. 21-3). D'autre part, la chicane à l'entrée du parc 1 des anciennes vignes de Valbois a été rétrécie, Caramel arrivait à passer au travers.



Entrée du parc 1 dans les anciennes vignes © F. Ravenot

• Pâturage des ânes

Nous avons connu cette année une véritable série noire au sein de notre troupeau, avec la mort de 4 ânes. Fin janvier, Platon s'est écroulé à presque 31 ans, glissant sur près de 2 mètres en pied de falaise (pelouse Martin). Devenu très faible depuis plusieurs mois, nous nous attendions à sa disparition. Cette mort nous a incité à refaire contrôler notre troupeau par notre vétérinaire de Fertans. Au cours de sa visite du 9 avril, il a trouvé les 5 ânes « sans aucun signe de maladie et avec un niveau d'état satisfaisant à la sortie de l'hiver ». Un prélèvement de fèces a confirmé l'absence de ténia et d'ascaris et une très faible présence de strongles digestifs (10 œufs) ce qui « ne montre pas un résultat inquiétant et donc pas un parasitisme important ». Ainsi, quelle ne fut pas notre surprise de trouver Basil au sol le 5 septembre (pelouse Podgo). L'autopsie a conclu à la « mort subite d'un âne en bon état d'embonpoint », attribuée par défaut à la foudre. Nous serons confrontés à un second accident le 24 octobre, avec la mort subite de Neptune, animal également en bon état général.



Chocolat avant la venue du vétérinaire © D. Langlois

L'autopsie note un indice corporel de 7/9 et une infection de l'intestin grêle (entérotoxémie). En cause, « l'ingestion d'aliments riches en amidon ou de plantes toxiques ». Enfin, c'est Chocolat qui meurt le 13 octobre, suite à dégradation progressive de son état corporel. Notre vétérinaire était venu l'ausculter le 14 août, il n'avait pas repris de poids depuis la fin de l'hiver, présentait des croûtes sur l'épiderme et perdait des touffes de poils. Diagnostiquant un problème de parasitisme, une dose d'antiparasitaire lui a été administrée, sans succès. Revu le 5 septembre lors de l'autopsie de Bazil, notre vétérinaire propose un concentré alimentaire, mais ces remèdes sont largement insuffisants et Chocolat s'écroule le 12 octobre. Le vétérinaire intervient de suite, donne des antibiotiques, fait une prise de sang, prélève des poils et des fèces et prescrit un déparasitage externe (deltaméthrine). Il était trop tard pour intervenir, l'animal meurt le lendemain. Les analyses de fèces se sont révélées négatives (2 œufs), tout comme celles des poils et nous attendons les résultats sanguins complets. En cette fin d'année 2019, nous sommes particulièrement démunis face à cette mortalité en série, qui se poursuivra en janvier 2020 avec la mort subite de Sureau. Nous nous posons de nombreuses questions et notre accompagnement vétérinaire ne nous permet pas de proposer des explications. Il nous faudra prendre le temps de la réflexion avant de repartir en 2020 avec un nouveau troupeau.



Caramel, seule rescapée du troupeau. © F. Ravenot

• Equarrissage

Depuis plusieurs années, une réflexion anime le réseau des espaces naturels protégés sur le devenir des animaux morts issus de nos troupeaux « conservatoires ». Le 19 décembre 2018, le Conseil national de protection de la nature s'est saisi de cette question et a demandé à l'Etat de permettre aux gestionnaires de troupeau « à vocation de préservation de la biodiversité » de pratiquer l'équarrissage naturel. Dans ce contexte, le CEN a décidé, en accord avec les services de l'Etat concernés (DREAL BFC, DDCSPP 25), de laisser le cadavre de Platon, mort fin janvier 2019, se dégrader naturellement dans la RNN. Ce cadavre se trouvait en effet loin des habitations, des sentiers et des cours d'eau. Les 2 propriétaires des terrains concernés (Commune de Chassagne-Saint-Denis et Odile de S.) ont été informés, mais l'information n'a pas été diffusée plus largement du fait de la sensibilité sociale de ce sujet. Un suivi scientifique a été organisé (cf. 21-8). Le manque d'information a été mal ressenti par la commune de Cléron qui, alertée sur le sujet, s'est plainte auprès de l'ONCFS puis de la gendarmerie et a écrit à la DREAL BFC

CONSEIL NATIONAL DE LA PROTECTION DE LA NATURE

SEANCE DU 19 DECEMBRE 2018

DELIBERATION N° 2018-33

AVIS SUR UN PROJET DE MESURE DÉROGATOIRE QUANT À L'EQUARRISSAGE NATUREL D'ANIMAUX DOMESTIQUES SUR LES ESPACES À VOCATION DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Conseil national de la protection de la nature,

Avis du CNPN sur l'équarrissage naturel © F. Ravenot

le 13 mars. En réponse, ces 3 organismes ont expliqué le bien-fondé de la démarche du CEN, la gendarmerie demandant à ce qu'une affichette explicative soit posée à proximité du cadavre, ce qui fut fait le 13 mars. Par contre, suite aux décès des autres ânes, sans certitude quant à l'absence d'infections, le CEN a préféré faire appel au service départemental d'équarrissage pour éliminer les cadavres.

• Approvisionnement en eau

Moins de problèmes d'abreuvement cette année malgré la canicule, nous sommes dorénavant dotés de plusieurs abreuvoirs. Mais il nous a fallu faire appel à la gentillesse de J.-Noël H. pour pouvoir puiser 700 l. d'eau dans son abreuvoir au cours du mois de septembre afin de remplir celui de la parcelle Podgo. Avec la chaleur, chaque âne consommait près de 15 l. par jour. À l'avenir, nous devrions pouvoir nous organiser de manière autonome grâce à la tonne à eau et au pick-up du CEN. Le 30 septembre, un essai de remplissage de l'abreuvoir des parcs 1 et 2 des anciennes vignes a montré que notre tuyau de 50 m était insuffisant, 15 m supplémentaires ont été achetés.

• Parage

Sureau et de Caramel ont été parés le 16 décembre par Marin T. (CEN). Identification et pose d'une puce à Sureau le 24 octobre, gracieusement, par la clinique vétérinaire d'Ornans.

• Pâturage complémentaire



Chevaux Konik polski dans les anciennes vignes de Valbois © F. Ravenot

Nous avons testé cet automne la venue de chevaux dédiés à la préservation des pelouses sèches en Haute vallée de la Loue (cf. 21-4). Du 25 septembre au 21 octobre, 5 Konik polski ont pâturé les pelouses marneuses, 8 jours dans le parc 3 (afin de consommer la molinie et de faciliter les travaux de recoupe mécanique des rejets de fin d'année - cf. 21-2 ci-dessus) et 3 semaines dans les parcs 1 et 2 afin de consommer une grande partie de la strate herbacée et de laisser les ânes se focaliser sur la strate arbustive. La manipulation des chevaux a été assez aisée mais nous n'avons pas pris le risque d'une cohabitation avec les ânes, ces derniers ont été conduits sur les pelouses de corniche.

21.3 Entretenir les lisières de manière non linéaire et en privilégiant le manteau arbustif

Sur la corniche de Chassagne-Saint-Denis, la lisière entre la parcelle Humbert et la forêt de Léri a été retravaillée sur 40 m, en concertation avec la commune (Vincent H.). Sur une largeur de 5 m, les arbres de plein vent ont été coupés afin d'étagier la lisière. Les buissons ont été maintenus et leur sinuosité renforcée afin d'allonger le linéaire de cette lisière. Le bois utilisable en chauffage a été mis en tas, les branchages brûlés et la place à feu maquillée en fin de chantier. Une attention particulière a été portée pour qu'aucun reste d'if ne soit laissé dans la pelouse.

21.4 Améliorer la connexion des pelouses avec les milieux ouverts hors RNN

• Entretien du corridor « Martin »

Les ânes ont pâturé du 11 juin au 18 juillet (cf. 21-1) le secteur défriché en 2016-2017, la repousse des rejets y est faible et fortement contrôlée. Quant au bois cédé par

la commune de Chassagne-Saint-Denis, il a été retiré par J-Noël H.

• Pâturage des ânes « Sous-Colonne » à Scey-Maisières

Nos 5 ânes ont pâturé la pelouse du 18 juillet au 28 août, assurant l'hétérogénéité de la strate herbacée et le contrôle des ligneux. Cette intervention s'effectue dans le cadre d'une convention avec la commune et l'ACCA et d'un financement Natura 2000. Un contrôle des clôtures, notamment des chicanes a été nécessaire avant l'introduction des ânes.

• Troupeau conservatoire à Vuillafans/Echevannes

En partenariat avec le Département du Doubs, la DDT25, le Syndicat mixte Haut-Doubs-Haute-Loue, la Chambre d'agriculture 25-90 et les communes de Vuillafans et d'Echevannes, le CEN a constitué un troupeau conservatoire pour faire pâture des pelouses sèches sans solution d'entretien agricole, notamment les coteaux de Vuillafans-Echevannes.



Troupeau de bovins Galloway à Vuillafans © F. Ravenot

Dominique L. et Frédéric R. ont prêté main forte lors des transferts des animaux et pour leur surveillance en WE, de son côté la RNN a bénéficié du pâturage des chevaux Konik Polski en septembre-octobre (cf. 21-2). Comme convenu (cf. 51-3), le CEN a transmis au GAEC du Pater une copie des cartes d'immatriculation des 5 chevaux.

21.5 Tenir compte des enjeux paysagers des pelouses

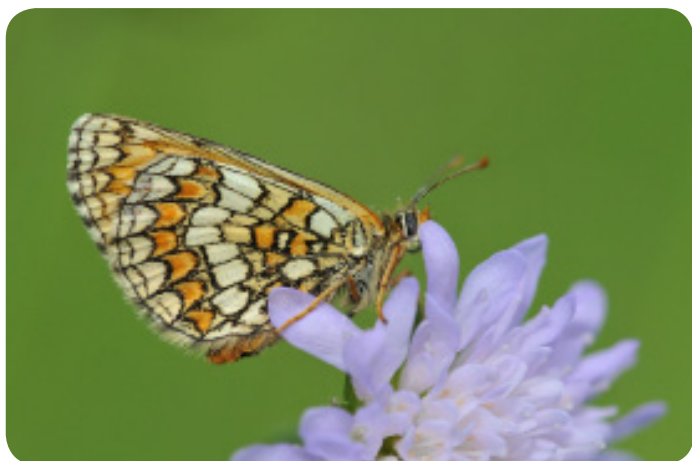
Vieilles clôtures de corniche : Les 2 rangs de vieux barbelés positionnés à 5 m de la falaise des pelouses Humbert et Martin ont été retirés, tout comme les piquets métalliques chancelants. Conformément au plan de gestion, ces clôtures fixes, très peu utilisées et peu esthétiques, n'ont pas été refaites. Par contre, en présence d'ânes en pâturage, 2 rangs de fil mobile sont installés.



21.8 Évaluer l'état de conservation des habitats de pelouse

- **Suivi du peuplement de papillons de jour**

67 espèces de papillons de jour ont été contactées le long du transect, chiffre au-dessus de la moyenne des années précédentes. Les 16 relevés ont été effectués du 15 avril au 30 septembre, l'écart de 14 jours maximum entre 2 relevés a été respecté, sauf pour le premier relevé (17 jours). La hiérarchie entre les espèces est stabilisée

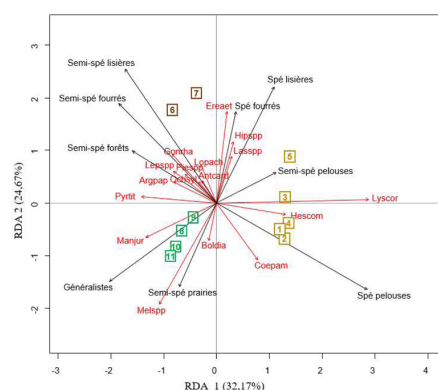


avec toujours le même trio de tête (*Melanargia galathea*, *Mellicta* sp., *Maniola jurtina*) reléguant depuis plusieurs années en quatrième position *Lysandra coridon*, espèce typique des pelouses sèches qui dominait certaines années le peuplement.

• Suivi inter-RNN du peuplement de papillons de jour

Nous avons accueilli Thomas N., étudiant en Master 2 « Patrimoine naturel et biodiversité » à l'Université de Rennes 1, pour un stage de 6 mois. Il s'agissait de traiter les données du protocole RNF de suivi des milieux ouverts par les papillons de jour de 4 RNN : la Combe Lavaux - Jean Roland (21), le Lac de Remoray (25), le Ravin de Valbois et le Sabot de Froty (70). Malgré la relative proximité des RNN (éloignement maximal inférieur à 100 kms), les communautés échantillonnées restent différentes et les «bonnes» ou «mauvaises» années ne

sont pas synchronisées. L'analyse statistique a permis de montrer que le peuplement restait stable dans le temps pour certaines RNN (la stabilité est un indicateur de bon état de conservation), notamment pour le Ravin de Valbois, mais se dégradait pour d'autres. Le lien avec l'évolution des conditions météorologiques n'a pas pu être démontré statistiquement mais reste l'hypothèse explicative la plus probable. L'effet de la gestion n'a pas toujours pu être mis en évidence, il a notamment manqué de répliques pour caractériser certains modes de gestion, mais des pistes d'amélioration du protocole ont été proposées. Un essai de simplification du protocole a été tenté en ne retenant qu'un relevé mensuel (type STERF) et en calculant autrement l'indice d'abondance. Mais sa fiabilité n'est pas suffisante et ne permet pas de retenir cette méthode. Ce travail statistique a été très bien accueilli par les tuteurs universitaires (il a été noté 14/20) et très apprécié par les gestionnaires des 4 RNN.



Extrait du rapport « Valorisation du protocole de suivi des milieux ouverts
par les Papilionoidae et Zygaenidae établi par RNF » © T. Nevers

- **Suivi inter-RNN des pollinisateurs**

L'ensemble des données récoltées au cours du programme 2018 de suivi des abeilles sauvages dans 9 RNN du bassin Rhône-Méditerranée-Corse a été traité statistiquement par Vincent L., encadré scientifiquement par l'INRA d'Avignon et logistiquement par RNF. Dominique L. a suivi de près son travail avec Hadrien G. (RNN du lac de Remoray). L'analyse a porté sur 88 % des spécimens récoltés, 12 % restent encore à déterminer. Pour le Ravin de Valbois, 81 espèces ont été identifiées. Il s'agissait de préfigurer un indicateur « hyménoptères pollinisateurs » de la qualité des milieux naturels. Le mode de nidification épigée/hypogée (à la surface/dans le sol) semble une piste intéressante à creuser même si uniquement 15 % des espèces ont une nidification épigée. L'analyse a d'autre part cherché à mettre en évidence certains traits de vie des abeilles sauvages, mieux représentés dans certains peuplements, mais malheureusement sans signification statistique. Beaucoup reste à faire pour mieux connaître ces communautés d'hyménoptères pollinisateurs avant de vouloir en tirer des enseignements en terme de qualité ou de dégradation des habitats.

• Suivi de l'équarrissage naturel

La décision de laisser le cadavre de Platon (cf. 21-2) se décomposer dans la RNN a été accompagnée d'un suivi scientifique. Un piège photographique a été installé du 06 février au 13 juin, prêté par l'Université de Franche-Comté et relevé tous les 10-15 jours pour observer le devenir du cadavre. Le premier consommateur fut le couple de grand corbeau, les mammifères (renard, sanglier...) ne s'y sont ensuite presque pas intéressés. La décomposition a été exclusivement l'œuvre des invertébrés et s'est étalée jusqu'à fin novembre. Des diptères ont consommé en une dizaine de jours les viscères, mais le cadavre en tant que tel s'est décomposé très progressivement. En fin d'été, il ne restait plus que le squelette, le cuir et les sabots, l'ensemble a ensuite été dispersé en novembre. Des chasses au filet toutes les 2-3 semaines ont permis de prélever des insectes nécrophages, notamment des coléoptères et des diptères. Ces insectes sont conservés et doivent être déterminés.



Diptère de la famille des Heleomyzidae © D. Langlois

3. Assurer la préservation des habitats forestiers et des espèces associés

30. Mieux connaître les habitats forestiers

30.1 Développer les connaissances sur les habitats forestiers

• Inventaire de la flore

Vigne sauvage (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*)



Feuille de vigne sauvage (*Vitis vinifera subsp. sylvestris*) © M. André

Découverte une première fois au printemps lors du protocole de suivi des oiseaux forestiers, une liane d'environ 7 cm de diamètre et d'une trentaine de mètres de hauteur accrochée à un chêne a fortement attiré l'attention de Frédéric R. Le 26 juin, à notre demande, Max A., Président de la SBFC et très intéressé par cette plante rare et menacée, s'est aimablement rendu sur les lieux pour valider cette observation. D'après les différents critères anatomiques de la plante, il s'agit très certainement de *Vitis vinifera subsp. sylvestris*. Toutefois, pour valider le caractère sauvage de ce pied de vigne, Max a souhaité prélever 2 feuilles afin de les faire analyser au laboratoire de génétique de l'Institut français du vin (Le Grau du Roi - 34), en partenariat avec l'INRA de Montpellier. Dans l'attente des résultats de cette analyse, la vigne sauvage serait la première espèce végétale de la RNN à bénéficier d'un statut de protection nationale. Cette plante est considérée comme « en danger critique d'extinction » sur la liste rouge de la flore vasculaire de Franche-Comté (2014).

Notons également la première mention de la nivéole de printemps (*Leucojum vernal*) dans la RNN, espèce observée par Mathieu M. le 08 mars.

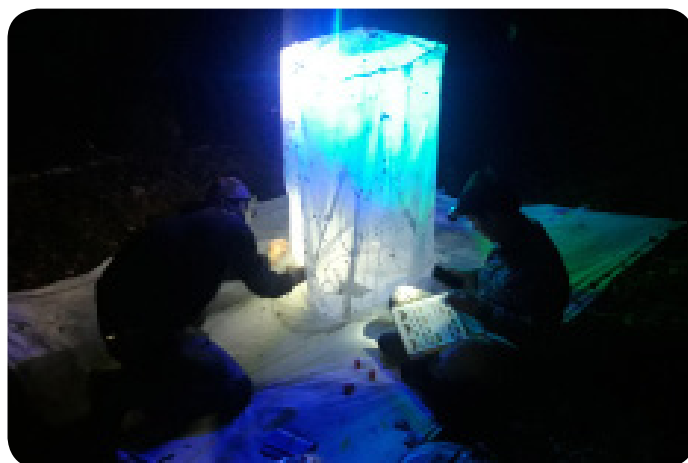
• Inventaire des papillons de nuit

Nous avons fait appel à Yann B. (Flavia) pour actualiser l'inventaire des lépidoptères hétérocères de la RNN.



Mise en place du piège par Yann B. © D. Langlois

Le choix a été fait de mettre l'accent sur les habitats forestiers de la partie non exploitée de la forêt de Valbois, notamment l'extrême fond du ravin. Yann est venu piéger les 3-4 juin, 2-3 juillet, 2-3 août et 29 septembre, à chaque fois dans de bonnes conditions météorologiques. Nous lui avons d'autre part confié les spécimens piégés par tente Malaise en 2016 et 2017 sur la corniche de Chassagne-Saint-Denis et conservés en alcool à 70°. Afin de faciliter son travail, nous les avons séchés et mis sous enveloppes, avec l'aide d'Enzo E. H. (stagiaire Bac pro). Enfin, l'OPIE FC a réalisé une chasse de nuit complémentaire le 09 juillet, en aval des pelouses de corniche, à l'initiative de Samuel M. Ces données seront également intégrées dans le rapport de Flavia.



Piégeage nocturne des hétérocères © D. Langlois

• Valorisation des spécimens piégés par « polytrap » entre 2015 et 2017

Plusieurs spécimens d'hyménoptères « parasitica » ont été déterminés par William P. ou triés et envoyés pour détermination avec ceux des tentes Malaise (cf. 20-1).

• Chiroptères

Contact a été pris avec Marie P. (CPEPESC) afin d'organiser la révision de l'inventaire des chiroptères du Ravin de Valbois, notamment des espèces forestières. Le coût d'un tel travail (de l'ordre de 9 000 €) est aujourd'hui rédhibitoire pour le budget de la RNN, l'idée d'un échange de compétences a été envisagé, la CPEPESC apportant son expertise en terme de chiroptères pour encadrer un stagiaire fléché sur le Ravin de Valbois, le CEN réalisant pour les RNN à chiroptères un travail sur les invertébrés. A préciser...

30.2 Surveiller les populations des espèces remarquables

• Invertébrés

Zygaena osterodensis

Cette zygène forestière n'a pas été recontactée cette année malgré plusieurs recherches ciblées en juin-juillet.

Bacchante (Lopinga achine)

Elle n'a été contactée que le 13 juin, le long du transect de comptage des papillons de jour (cf. 21-8), avec seulement 2 individus. C'est la plus faible abondance enregistrée pour cette espèce au cours de ce suivi débuté en 2001.

• Vertébrés

Sonneur à ventre jaune (Bombina variegata)

La population de ce batracien a fait l'objet de 3



Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) © F. Ravenot

relevés photographiques, les 18 avril, 23 mai et 26 août. L'ensemble des individus est resté cantonné dans les ornières forestières « historiques », rendues très attractives suite aux travaux forestiers de début d'année et aux légers aménagements (cf. 31-41). Plusieurs accouplements ont été observés parmi les 20 spécimens contactés, donnant naissance à une vingtaine d'individus. Des jeunes de l'année ont été observés très tard en saison, le 29 septembre alors que les adultes avaient déserté le site et jusqu'au 24 octobre. Cette date très tardive, inédite dans la RNN, pose question quant à l'encadrement des dates de travaux forestiers, possibles dès le 1^{er} octobre. Inédite est également la longévité d'un des mâles, au moins 26 ans !

Milan royal (Milvus milvus)

Les prospections des 22 et 29 mars montrent la présence d'un individu cantonné dans le versant forestier devenu désormais classique. En marge de cette surveillance, des milans noirs se sont accouplés à environ 300 m en amont de l'aire du milan royal, sur une ébauche de nid (29 mars). Malgré quelques heures de recherche plus tard en saison (jusqu'au 17 juillet), dont une matinée avec Loïc L., stagiaire missionné par le SMHDHL pour assurer le suivi des milans royaux sur le site Natura 2000 « Vallées de la Loue et du Lison », aucun jeune milan royal n'a pu être observé.



Milan royal (*Milvus milvus*) © F. Ravenot

A l'échelle du site Natura 2000, 18 couples ont été localisés pour 11 couples reproducteurs dont au moins 4 couples producteurs pour un total de 8 jeunes à l'envol.

30.3 Suivre le peuplement des oiseaux forestiers nicheurs

Le suivi par IPA a eu lieu au cours du printemps. Les résultats sont en cours de traitement.



Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) © F. Ravenot

31. Favoriser le bon état de conservation des habitats forestiers

31.2 Accompagner l'exploitation forestière de la propriété de Scey

31.21 Accompagner le projet d'amélioration de la desserte forestière

Une barrière est posée comme convenu en fond de prairie courant janvier et un cadenas à chiffres installé fin mai par Madame de S. Le code à 4 chiffres nous a été communiqué et le CEN s'est engagé à n'emprunter qu'exceptionnellement cette nouvelle route en véhicule. Fin 2019, il restait à replanter les noyers en bord de route forestière, au titre des mesures compensatoires.



Barrière en fond de prairie (avril 2019) © F. Ravenot

31.22 Accompagner la mise en oeuvre du PSG

L'entreprise Girard a exploité les 24-25 janvier les épicéas secs de l'adret et les bois ont été sortis de la RNN par camion début février.



Piste forestière en contre-haut du ruisseau de Valbois © F. Ravenot

31.3 Accompagner les aménagements forestiers des autres propriétaires

31.31 Accompagner l'aménagement forestier de la commune de Cléron

Le plan d'aménagement de la forêt communale de Cléron a été adopté par la conseil municipal. Il prévoit de créer un îlot de sénescence dans la parcelle 20 (anciennement 38) du Ravin, dans sa partie en futaie régulière d'épicéas. Il est prévu que la perte d'exploitation soit couverte par un contrat Natura 2000. Pour les parcelles communales du plateau, l'exploitation est exclue sur les 20 premiers mètres depuis la falaise. Au-delà, les arbres morts et/ou dépérissants sont conservés dans la RNN et les feuillus favorisés.

31.4 Favoriser l'état de conservation des espèces à enjeux, dans les petits secteurs intra-forestiers ou de lisière

31.41 Pérenniser le bon état de conservation du sonneur à ventre jaune



Ornières forestières le 28 janvier après passage des engins forestiers © F. Ravenot

Les mesures compensatoires du projet de route forestière prévoyaient le recreusement d'ornières pour le sonneur. Elles ont été réalisées en forêt par le simple passage des engins forestiers au moment de l'exploitation des épicéas, en janvier (cf. 31-22). Elles se sont avérées très fonctionnelles (cf. 30-2) grâce au petit coup de pouce apporté le 07 mars par le CEN : confection de blocages de marne sur environ 20 cm de hauteur, pour favoriser le maintien de l'eau dans les ornières.



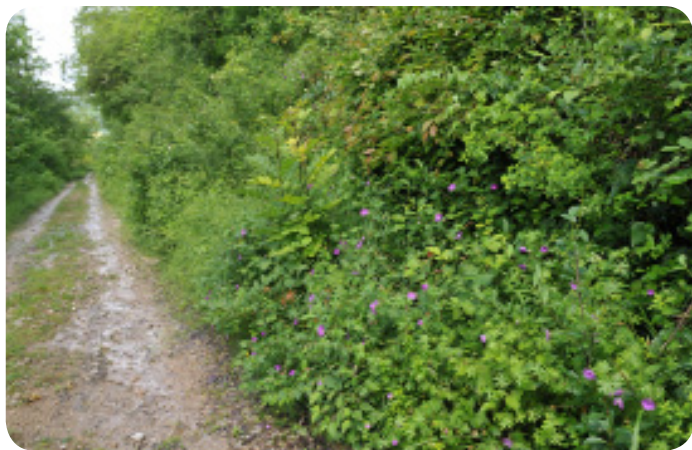
Ornières en prairie de Valbois (avril 2019) © F. Ravenot

Dans la prairie de Valbois, Christophe C. (GAEC du Pater) a recreusé 3 ornières avec son tracteur, aux dimensions convenues (longueur minimale de 5 m, profondeur de 30 cm, largeur d'une roue arrière d'un tracteur), à la date prévue (février) et aux 2 endroits pressentis. Mais elles sècheront rapidement et s'avèreront non fonctionnelles, le sonneur ne s'y installant pas. Le GAEC est disposé à entretenir ces ornières chaque année.

31.42 Enrayer le déclin de la population de lézard vert

• Gestion de l'ourlet à géranium sanguin

Le 14 février, avec le concours d'élèves en formation Bac pro à la MFR des Fins, l'ourlet à droite du chemin carrossable a été fauché, laissant un petit buisson tous les 8 à 12 m. Les branchages ont été stockés dans la pente, en dehors de l'ourlet. Le 11 décembre, toujours avec la MFR, c'est la partie gauche qui a été entretenue.



Ourlet à géranium sanguin © F. Ravenot

• Remise en lumière de la pelouse du « Sentier de la pelouse »

Ce chantier a été réalisé les 31 janvier et 14 février avec la MFR des Fins, la commune de Chassagne-Saint-Denis n'ayant pas trouvé d'affouagiste. La hauteur des arbres faisant ombrage à la pelouse a été ramenée à 2-3 m, à l'entrée ouest du sentier. Il était prévu de faire appel à un broyeur pour éliminer les branchages, mais suite à l'annonce d'une baisse conséquente des subventions affectées à la gestion de la RNN, la prestation a été annulée. Les branchages ont été brûlés la première journée et mis en tas au cours de la seconde. Le bois de chauffage a été mis à disposition du CEN par la commune (5 stères) et descendu gracieusement par Paul V.-D. à Cléron.

4. Assurer la préservation du ruisseau et des espèces associées

40. Mieux connaître les habitats aquatiques

40.1 Développer les connaissances sur les habitats aquatiques

Complément d'inventaire des tipules

John K., spécialiste britannique des tipules (les « cousins »), est revenu à 2 reprises cette année, plus tard en saison qu'au cours de ses campagnes 2017 et 2018, du 24 au 27 juin et du 23 au 26 septembre. Il a prospecté les berges du ruisseau de Valbois le long de son parcours dans le ravin, s'attardant particulièrement autour de la cascade.



John K. en chasse à vue © F. Ravenot

La plupart des espèces affectionnent les milieux humides ombragés et ne supportent pas l'exposition au soleil. Si bien que d'après John, « si l'on cherchait à décrire l'habitat type d'une tipule, cela ressemblerait au fond du Ravin de Valbois ». 91 espèces ont été identifiées dans la RNN, dont 11 nouvelles pour la France. Parmi celles-ci un *Molophilus* est tout à fait particulier, pas au point d'après Jaroslav S. (spécialiste européen des tipules) d'en faire une espèce nouvelle pour la Science, mais John en a fait une variété « *valboisiensis* ». Il a rédigé avec



Tipules épinglées par John K. © F. Ravenot

Dominique L. 2 publications dans *Dipterists Digest*, n°s 26 & 27 : « Craneflies (Diptera, Tipuloidea) of the Ravin de Valbois, France ». Il a d'autre part produit un article sur *Molophilus tirolensis* var. *valboisiensis* pour le n° 35 du « Cranefly News » qui sera publié au printemps 2020.

Sonde thermique

La sonde mise à disposition par la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques du Doubs a été relevée et reposée dans le ruisseau de Valbois le 25 juin. Pour plus d'assurance quant à sa localisation précise, des clichés de la station ont été pris.

41. Favoriser le bon état de conservation des habitats aquatiques

41.1 Initier un programme de restauration de l'état de conservation du ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes (hors RNN) en collaboration avec les élus

Cette action a été reportée, par manque de budget pour la mettre en œuvre. Des contacts sont entretenus avec les nouveaux propriétaires de la parcelle en amont des marmites de géants. Ils y ont construit leur maison d'habitation.



Ruisseau de Valbois dans la Combe des Oyes © F. Ravenot

Autres points relevant des habitats aquatiques et non prévus au plan de gestion

• Conduite d'eau du ruisseau du Pater

Aucuns travaux n'ont été réalisés courant 2019. Le GAEC du Pater tient à vérifier auparavant que la conduite à enterrer a bien la taille adaptée aux débits concernés.

5. Assurer la préservation des habitats prairiaux et des espèces associées

50. Mieux connaître les habitats prairiaux

50.1 Développer les connaissances sur les habitats prairiaux

Lors de la rencontre du 3 juillet (cf. 51-3 ci-dessous), le CEN a proposé de mettre en œuvre en 2020 un suivi scientifique sur la prairie de Valbois, en implantant 2 tentes Malaise en limite de la prairie. Le GAEC du Pater a souligné le risque que les dispositifs soient endommagés par son troupeau qui pâture la prairie. Le CEN prendra toute la responsabilité et assurera les protections adaptées.

51. Maintenir l'état de conservation des habitats prairiaux

51.1 Conserver un linéaire de buissons

Le linéaire de haies, en place depuis 2015, n'a fait l'objet d'aucune intervention par le GAEC du Pater. La structure de végétation est toujours aussi favorable pour l'avifaune (cf. 20-2).



Prairie de Valbois et linéaire de buissons © F. Ravenot

51.3 Accompagner le système extensif du GAEC du Pater

Les effluents observés à l'automne 2018 n'étaient pas du lisier mais des eaux de laiterie, épandues par erreur suite à la sécheresse estivale. Cet incident ayant retenu les relations entre le CEN et le GAEC, le comité consultatif de gestion du 28 mai n'ayant pas éclairci le malentendu, la DREAL BFC a pris l'initiative de réunir les protagonistes (GAEC du Pater, CEN, Commune de Cléron, Chambre d'agriculture 25-90, DREAL BFC) le 03 juillet dans les locaux cléronnais du CEN. Au cours de cette

rencontre, il a été rappelé que le plan d'épandage interdit l'apport d'effluents liquides. Un tour d'horizon des autres pratiques du GAEC a permis de constater qu'elles sont compatibles avec les objectifs de gestion de la RNN et sont donc à conserver : le GAEC envisage d'épandre du fumier plutôt que de la fertilisation minérale. Les refus de pâturage font aujourd'hui l'objet d'une coupe (fauche et ramassage) durant la première quinzaine de juillet, en fonction des conditions météorologiques et aucun brûlage ou écobuage n'est pratiqué. De même, aucun produit chimique n'est utilisé pour éliminer les végétaux indésirables ou lutter contre les campagnols.



Renoncules âcres en prairie de Valbois © F. Ravenot

Le GAEC s'est d'autre part inquiété de l'encadrement sanitaire du troupeau de vaches et chevaux du CEN qui doit venir pâture les pelouses marneuses en fin d'été. Le CEN s'est engagé à fournir les certificats vétérinaires ad hoc, à prévenir le GAEC de l'arrivée du troupeau dans la RNN et à privilégier un pâturage équin.

6. Promouvoir la RNN comme laboratoire de la connaissance du patrimoine naturel

60. Améliorer les connaissances naturalistes

60.1 Accompagner des chercheurs pour décrire les nouvelles espèces pour la Science découvertes dans la RNN



Monophadnus taegeri © T. Noblecourt

Parmi les hyménoptères symphytes, la nouvelle espèce pour la Science présente dans la RNN est *Monophadnus taegeri*, en cours de description par Jean L. & Thierry N. qui avaient étudié plusieurs autres spécimens de cette espèce qui semble avoir une large couverture nationale. Parmi les diptères Tipulidea, la nouvelle espèce décrite par John K. n'a pas été validée mais devient la variété « *valboisiensis* » (cf. 40-1).

Description

Body length (dry specimens) = 4.5 mms,

Head: Black, shining, with numerous macrotrichia. Scape and pedicel black. Rostrum palps and flagellar segments dark. Flgellum with 14 segments, hairs as long or longer than segments.

Thorax: Uniformly black. Humeral region of anterior prescutum with a silvery pubescence. Macrotrichia present though sparse. Wings of normal length Wing length = 5.0mms, clear, with dense macrotrichia along veins. Halteres yellow. Coxae and trochanters dusky yellow; proximal third of femora tellow grading to dark grey distally. Tibia and tarsi dark.

Abdomen: shining black, like the thorax. [body length =] Male hypopygium uniformly dark.

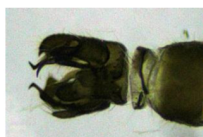


Fig. 1. Male hypopygium
View from below.



Fig. 2. Male hypopygium
Lateral view

Extrait de l'article *Monophilus valboisiensis* © J. Kramer

60.3 Participer à des suivis régionaux, nationaux et/ou européens s'appuyant sur la RNN

• Programme STOC-EPS

Les points d'écoute ciblés sur les oiseaux communs ont été effectués les 19 avril et 27 mai. Trente et une espèces



Fauvette à tête noire : une espèce abondante © F. Ravenot

ont été vues ou entendues (moyenne de 32 espèces) pour un total de 328 contacts (moyenne de 312). Les fichiers de données « observations » et « relevés d'habitats » ont été adressés à Robin M. (RNF) pour un transfert ultérieur au MNHN.

• Programme STERF

Les données du suivi des papillons de jour (cf. 21-8) ont été transmises comme chaque année au MNHN, via RNF, pour valorisation dans le cadre du STERF.

61. Effectuer des recherches historiques sur le Ravin de Valbois

Suite à une sortie pour le compte de la MGEN (cf. 73.3), des échanges avec Geneviève G., adhérente de la mutuelle, ont permis d'obtenir quelques précisions quant aux fameuses peintures situées sur les murs de l'ancienne « Grange de Valbois » (appelée aussi « Chez les Bon »), dans la prairie de Valbois. Attribuées à Gustave Courbet sans aucune preuve, Geneviève certifie cependant l'existence de fresques artistiques à l'intérieur de cette bâtisse, et ce jusqu'au moins dans les années 1960. A la suite de ce témoignage (publié dans « L'ascalaphe » - cf. 72.1), Claude C. habitant de Merey-sous-Montrond et passionné par l'histoire locale, nous a contacté et nous a livré aimablement les recherches issues de son ouvrage en construction « Les granges entre Loue et Lison ». Un travail intéressant où figurent des extraits des plans cadastraux napoléonien et l'histoire des familles ayant occupé le Ravin de Valbois : les Vicaire, les Bon et... les Courbet ! En 1841, Régis Courbet, père du bien nommé Gustave, était propriétaire d'une partie de la « Grange de Valbois », avec 4 ares autour de la bâtisse, 1 ha 50 de vignes et autant en pâture dans les coteaux. Il paraît assez plausible que Gustave Courbet ait occupé la grange familiale. Au moment de l'acquisition de la ferme par son père, il avait 22 ans.



Extrait du cadastre napoléonien - Cléron (3P156) © ADD du Doubs

Par ailleurs, l'ouvrage récent d'Emmanuel G. (Cléron), « Mémoires de temps et de gens oubliés » (2019) met en avant les noms de lieux, de familles et des vieux chemins de la commune de Cléron à partir de 1841, voire avant l'existence de l'ancien cadastre. La richesse toponymique des lieux apporte quelques précisions quant à l'occupation du sol du Ravin de Valbois. Ces anecdotes historiques trouvent parfois une place dans la rubrique « Le brin d'histoire » du bulletin d'information trimestriel de la RNN (cf. 72.1).

62. Disposer d'une base de données informatique

62.1 Disposer d'une base de données naturalistes sécurisée



Page d'accueil de la base de données SERENA

Courant décembre, une demande a été adressée à Pierre G., programmeur de la base de données SERENA, pour toiletter quelques centaines de données brutes comportant des erreurs de saisie (validateur, altitude, effectif, etc.). Dans le même temps, des compléments et des améliorations lui ont été demandées, comme par exemple, la possibilité de saisir les codes atlas de reproduction de l'avifaune, en lien avec la base de données de la LPO Franche-Comté.

Un serveur informatique a été mis en place dans nos locaux cléronnais. Il permet d'assurer une sauvegarde hebdomadaire de l'ensemble de nos fichiers, y compris la base de données.

62.2 Alimenter les observatoires régionaux et nationaux

Les échanges se poursuivent avec Sigogne, la plateforme régionale du SINP. Suite à la transmission de l'ensemble de nos données fin 2017, le CBNFC-ORI a validé et intégré nos données flore/invertébrés dans TAXA dès la fin du premier trimestre. Quant à la LPO FC, un premier essai d'importation dans « Obsnatu la base » a été réalisé par Amélie V. en fin d'année. Une réunion est programmée en tout début 2020 pour rediscuter du format d'échange des données standardisées (DEE) imposé par le SINP. Une fois ce format calé définitivement, nous pourrions transmettre annuellement nos données.

Le travail de validation technique par Sigogne, comme la création d'un identifiant unique pour éviter les doublons à l'INPN, est indispensable mais est à la fois très long à mettre en œuvre. Les données naturalistes de la RNN et alentours (plus de 60 000 à ce jour) ne sont donc toujours pas valorisés au niveau national. Par exemple, suite à une demande de RNF, elles n'ont pu être prises en compte dans le fascicule de l'INPN sur les chiffres clés de la biodiversité des RN de France.

Fin 2019, la base de données SERENA totalise 62 239 observations (58 699 fin 2018) dont 50 841 dans la RNN (47 383 fin 2018). Désormais, 5 535 espèces sont connues dans la RNN (contre 4 838 fin 2018) soit 697 nouvellement identifiées au cours de l'année. L'inventaire des champignons réalisé ces 3 dernières années (cf. rapport d'activité 2018) contribue grandement à cette augmentation de la connaissance. Les données de l'inventaire des hyménoptères (cf. 21-8) ou des compléments d'inventaires (coléoptères, hétérocères - cf. 30-1) n'ont toutefois pas encore été importées dans la base.

7. Favoriser l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique

70. Instaurer une relation durable avec le principal propriétaire

• Convention de Scey - CEN FC



Chablis en forêt de Valbois (mars 2017) © F. Ravenot

Le compte-rendu d'activité 2018 et le programme prévisionnel d'activité 2019, pour ce qui concerne les opérations menées sur la propriété de Scey, ont été adressés au propriétaire au cours du premier trimestre 2019. Plusieurs questions ont nécessité une relation directe entre le conservateur et le propriétaire : En février, suite à la mort de l'âne Platon, le projet d'équarrissage naturel a été discuté. En mars, confronté à la présence d'un piège photographique posé par une personne de Tarcenay, à des fins de loisirs mais faisant profiter la RNN de ses données, le propriétaire a choisi d'en interdire l'usage. A la fin du mois de mai, après la pose du cadenas sur la barrière de la route forestière, le propriétaire a transmis au CEN le code à 4 chiffres. Enfin, lors de la venue de John K. en pleine canicule, le CEN a tenu à informer le propriétaire de l'utilisation du véhicule de service pour convoier John, à 75 ans, dans la RNN. Le partenariat est dorénavant bien engagé, au bénéfice de chacune des parties.

71. Entretenir les relations de partenariat tissées avec les principaux acteurs de la RNN

Les contacts sont réguliers avec les principaux acteurs et usagers de la RNN, au-delà de l'envoi des documents d'information (bulletin trimestriel « L'ascalaphe », rapport d'activité, études scientifiques, etc). Le 20 novembre notamment, les 2 salariés de la RNN ont rencontré J.-M. D., maire de Cléron, afin de faire le point sur les dossiers en cours et lever plusieurs malentendus. De même, Maryse G., membre du comité consultatif de gestion de la RNN a

été rencontrée le 18 novembre afin d'harmoniser nos approches (cf. 72-3).

72. Faire connaître localement la RNN en développant des outils adaptés aux différents publics concernés

72.1 Mettre à disposition du public local des supports d'information sur la RNN

• L'ascalaphe, bulletin trimestriel

Depuis sa création en 2001, 73 numéros du bulletin d'information de la RNN ont été publiés. Sa diffusion est assurée auprès de 1 700 destinataires dont 500 exemplaires en version papier. Cette feuille de chou se veut avant tout un média de proximité. Les habitants de Cléron et Chassagne-Saint-Denis sont les lecteurs à privilégier. Une fois par an, les communes de Flagey et Scey-Maisières sont également concernées par sa distribution.



Extrait de « L'ascalaphe » n° 71

La rubrique « Biodiversité » a été alimentée par : le chat forestier, le sureau à grappes, le lézard vert occidental, la brize intermédiaire, les pompiles, la vigne sauvage, les tipules et la callune sauvage. « Le brin d'histoire » a traité les anecdotes suivantes : le ravin à l'époque des gaulois, la première donnée de vipère aspic à Valbois, les peintures de la « Ferme Courbet » et une histoire de braconnage. Côté « Action gestion », les sujets suivants ont été traités : rencontres entomologiques à Labergement-Sainte-Marie, recherche des guêpes sphéciformes, la mort de Platon et le témoignage de Thomas N. stagiaire. Pour finir, la rubrique « Educ'nature » a abordé les sujets suivants : veille informatique sur la fréquentation de la RNN, mise en place du balisage du sentier, le cycle d'animations nature auprès d'élèves d'Amancey et le bilan des « Vacances buissonnières ».

• Rapport d'activité

Suite à un problème technique interne au CEN (plateforme de partage en ligne défectueuse), le rapport d'activité n'a été diffusé qu'aux membres du comité consultatif de gestion et à nos partenaires institutionnels. Quelques exemplaires papier sont toujours disponibles dans nos locaux cléronnais. Il est également consultable sur le site de la DREAL BFC : <http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/reserves-naturelles-nationales-rnn-a7169.html>

• Médias locaux et nationaux

Une annonce sur l'accueil de loisirs d'été (cf. 73.1) est parue en juin. A l'automne, un beau reportage sur le chantier d'automne ados (cf. 73.2) a été publié dans « Semaine O'Vert », le nouveau journal de « La Terre de chez nous ».

E/
Environnement
Chantiers d'automne

La Semaine Overt

Chassagne-Saint-Denis

Les jeunes au chevet de la réserve naturelle

Pendant trois jours, 14 adolescents de 10 à 18 ans ont participé à un chantier d'automne, initié par le Conservatoire des espaces naturels. Sur les hauteurs de la réserve naturelle du ravin de Valbois, ils se sont attelés ce mardi à défricher et rendre accessible une pelouse sèche.

Armées d'un sécateur, May, 11 ans et Diane, 13 ans, tentent de couper une branche. « Tu m'aides et après je coupe », réclame Diane. Les deux jeunes filles font partie du groupe qui a commencé, ce mardi, un chantier dans la réserve naturelle du ravin de Valbois. Pour May, c'est sa deuxième année. « Je pense que c'est un bon engagement, explique-t-elle. Et puis j'habite sur la commune concernée de fait, alors la nature j'aime bien. » Diane, elle, s'est engagée pour la première fois dans ce chantier. « Ça, c'est pour m'occuper pendant mes vacances, et j'aime bricoler, aller dans la nature. Je suis assez sensible à l'environnement, mais j'aime travailler dedans. » Un peu plus loin, plus proche de la falaise, Arthur, 14 ans, et Robin, 13 ans, manient la fourche. Peu de temps avant, ils avaient défriché attentivement les bords de la réserve de Frédéric Ravenot, conservateur adjoint de la réserve naturelle. Ils ramènent une petite souche et exposent les branches en



Extrait de l'article du 25 octobre 2019 © La Terre de chez nous

• Mise à disposition de la salle de réunion des locaux du CEN

Tous les 15 jours, l'association « La Lune rousse » propose toujours ses cours d'aquarelle en soirée. La salle a également bénéficié au CPIE du Haut-Doubs (formation professionnelle) et au GRAINE Bourgogne-Franche-Comté. Elle profite également à la commune de Cléron lors des cérémonies commémoratives. Et bien entendu, elle est utilisée comme salle de réunion, de laboratoire ou de salle à manger par les salariés et les stagiaires.



Peintres de l'association « La lune rousse » en action © F. Ravenot

• Panneau d'accueil à l'extérieur des locaux

Ce support nous permet de relayer nos propres

informations (bulletin « L'ascalaphe », programme d'activités du CEN, etc.) mais également d'afficher les calendriers de sorties nature et quelques autres manifestations des partenaires (associations locales, CD 25, CBNFC-ORI, SBFC, LPO FC...).

72.2 Baliser un sentier pédestre reliant les locaux du gestionnaire à la RNN

Un total de 23 balises en mélèze (80 x 12 cm) a été posé en tout début d'année. Le sentier est maintenant fléché sur plus de 8 km au départ des locaux du CEN. Afin de rendre cette boucle pédestre toujours plus attractive, de petits supports d'information (15 x 15 cm), conçus par Frédéric R. et fabriqués par l'entreprise PicBois, présentent quelques espèces de la RNN, les missions d'une RN et les actions menées sur le site protégé. Ces supports réceptionnés en début d'automne 2019 seront disposés le long du sentier dans sa partie en RNN avant le printemps prochain.



Pose d'une balise par Enzo et Laura © F. Ravenot

Lors de la réunion technique liée à l'accessibilité du Château de Scey et de la RNN (cf. 11-1), le modèle de support de balisage a été présenté. Dans un souci d'harmonisation, souhaitons qu'il soit repris par la CCLL pour indiquer le sentier du château au départ du parking de Champey (Scey-Maisières).

72.3 Réaliser avec la commune de Cléron un sentier thématique « patrimoines » dans le village

En fin d'année 2018, la commune a informé le CEN de ne plus vouloir conventionner avec lui pour réaliser ce sentier thématique. Toutefois, elle a conservé l'idée d'associer les patrimoines naturel et bâti, en intégrant dans son parcours les locaux du CEN et le balisage du sentier de la RNN. Ce projet suit son cours. Le CEN a sollicité Maryse G., principale rédactrice des supports d'information, afin de valider les informations qui font référence au CEN et à la RNN. Cette demande a permis d'enrichir les textes avant l'impression des supports. Les logos du CEN et de la RNN ont également été fournis. Le sentier « patrimoines » faisant référence et à la RNN et au Château de Scey, il a

également été demandé à la commune d'être vigilante quant à la cohérence des différents itinéraires de sentiers qui seront proposés aux environs immédiats du village.

73. Tisser des liens avec la population locale

73.1 Pérenniser les accueils de loisirs nature en dehors de la RNN

Il est toujours difficile de trouver un équilibre financier pour maintenir cette activité éducative, qui participe grandement à l'insertion locale de la RNN. Bien que le gros du travail administratif ait été réalisé en 2018 auprès de la DDCSPP, suite à la reprise de l'organisation de l'accueil de loisirs par le CEN, il a fallu conventionner avec la CAF pour bénéficier de ses aides financières (prestation de service). Ce ne fut pas une mince affaire car que de temps passé pour cela.



Initiation à l'entomologie par Jérémy © T. Nevers

Grâce au soutien de la CCLL, ou plus précisément de la commune d'Amancey qui porte aujourd'hui la compétence socio-culturelle au nom de l'intercommunalité, et à la commune de Cléron (prêt de la salle du gîte « Les Repaires de la Loue »), l'accueil de loisirs a de nouveau été proposé aux familles du secteur. Ce sont 46 enfants qui ont participé aux 3 semaines d'activités du 8 au 26 juillet, encadrés par Alice B. et Thierry G., stagiaire (cf. 74). Ils ont formé une bien belle équipe ! Les thèmes d'activités ont été les suivants : « Oiseaux enchantés », « Cabanes des princes et princesses » et « Balades à vélo et jeux en bois ». Les années se suivent et se ressemblent : les deux premiers séjours attirent la majorité des enfants, alors que la dernière semaine est beaucoup moins attractive. Les premiers départs en vacances, après le 20 juillet, en sont très vraisemblablement la principale raison.

Le 11 décembre, une rencontre avec Philippe M., maire d'Amancey et vice-président de la CCLL, a permis d'échanger sur la suite de ce programme d'activités. Philippe M. a fait part de sa volonté de poursuivre le partenariat, tout en précisant que la participation

financière de la collectivité restera identique en 2020. Comme chaque année, un bilan qualitatif et quantitatif lui sera adressé.

73.2 Pérenniser le chantier éco-volontaire à destination des jeunes locaux



Défrichage dans les anciennes vignes de Valbois © F. Ravenot

Pour la 19^{ème} année consécutive, un chantier d'écovolontariat a été proposé aux pré-ados et ados de la CCLL. Organisé sur 3 jours (22 au 24 octobre), 14 participants âgés de 10 à 17 ont réalisé des travaux d'entretien du sentier de la pelouse de corniche (amélioration et mise en sécurité du cheminement) et de la pelouse marneuse des anciennes vignes (défrichage). Le dernier jour fut consacré à la recherche des pics de la RNN, en particulier le pic noir. Lors d'une escapade forestière, des loges ont été localisées... et le « docteur des bois » a été vu et entendu ! Ainsi s'est clos ce beau chantier d'automne, après une évaluation écrite et orale toujours enrichissante. Merci à Joanne L. et Thierry G., tous deux stagiaires au CEN, pour leur aide d'encadrement.



Balade nature en forêt de Valbois © F. Ravenot

73.3 Mettre en œuvre des animations ponctuelles en lien avec le patrimoine de la RNN

• Visites de la RNN

A la demande de Anne L., travailleuse sociale au CCAS de Besançon, une petite balade découverte a été proposée à 6 personnes résidentes en foyer (22 février). Frédéric R. a pu faire part de son expérience professionnelle et partager sa passion pour la nature.

Inscrite au programme d'activités nature du CEN début avril, la sortie intitulée « Le paysage raconté... sur le Ravin de Valbois », en partenariat avec l'association « Photographie Besançon Les Amis » n'a pu avoir lieu (météorologie défavorable) et n'a pu être reportée.



Accueil du groupe d'Audeux de la LPO FC © F. Ravenot

Sollicité par David G., membre actif du groupe local d'Audeux de la LPO, une sortie naturaliste a été programmée le 5 mai. Les 15 participants ont pu appréhender les enjeux de conservation des habitats naturels de la RNN et les actions de gestion réalisées ces dernières années. L'observation du sonneur à ventre jaune est toujours un moment fort apprécié des personnes passionnées par la faune sauvage.

Contacté par Patrick R., enseignant et membre du bureau de la MGEN (section du Doubs), nous avons également animé une sortie de découverte de la RNN le 25 mai, dans le cadre des « Rencontres mutuelles 2019 » (information parue dans le bulletin départemental de la mutuelle). La vingtaine de membres présents a montré un fort intérêt pour la RNN et ses actions de gestion. Un partenariat à poursuivre...



Sortie avec des membres de la MGEN © C. Mulin

A l'occasion du passage du Tour de France sur la commune de Chassagne-Saint-Denis le 12 juillet, la commune a sollicité le CEN pour participer à cet événement. Elle a souhaité valoriser son patrimoine naturel en présentant une exposition dans l'église du village. Afin de répondre à cette belle initiative, l'exposition itinérante de la RNN a été mise à disposition de la commune. L'église a été ouverte au public durant tout l'été.

• Partenariat avec la CCLL

Un programme d'animations a de nouveau été proposé à la Source du Lison (Espace Beauquier) à Nans-sous-Sainte-Anne. A la demande de la CCLL, 2 interventions tournées vers le public familial ont donc été proposées les 24 et 31 juillet : « Le ballet des bêtes à plumes » et « Insectes à gogo ». Ces animations estivales sont de beaux moments de sensibilisation à la nature aussi bien pour des familles du secteur que pour des touristes de passage.

• Partenariat avec TRI

Le 30 mars, le CEN a participé à la transhumance des chèvres de l'association TRI de l'ENS de la Côte de Moini à Lombard (pelouse du Châtelard). Lors de cette journée festive, organisée par l'association locale, Alice B. a proposé en matinée une animation sur la gestion des milieux naturels (découverte des outils du gestionnaire). L'après-midi, il a fallu prêter main forte à l'équipe de TRI pour assurer la transhumance des chèvres et gérer près de 200 personnes ayant répondu à l'invitation !



Transhumance des chèvres à Quingey © F. Ravenot

• Partenariat associatif CPIE Haut-Doubs et TRI (programme LEADER)

Suite à diverses rencontres en fin d'année 2018 et à de nombreux échanges et réunions au cours du 1^{er} semestre 2019, un projet d'éducation à l'environnement à l'échelle du territoire de la CCLL est en train de naître. Porté par le CPIE du Haut-Doubs, en partenariat avec TRI et le CEN, un programme d'actions a été déposé en fin d'année auprès de la CCLL dans le cadre du programme LEADER, et en lien direct avec le PCAET. Il comporte différents volets d'intervention (animations scolaires, événementiels, exposition, communication, création d'un collectif) sur les

thématiques suivantes : biodiversité, eau et karst, paysages, changement climatique et déchets. Ayant reçu un avis favorable de la part de la collectivité, il devrait se dérouler sur la période 2020-2021. A suivre...

74. Poursuivre les activités d'éducation à la nature dans la RNN, à destination des publics scolaire, universitaire et professionnel

• Interventions scolaires d'éducation à la nature dans la RNN

Lycée agricole Lassale de Levier

Comme chaque année, en contrepartie des travaux réalisés, nous avons accueilli les élèves de 4^{ème} du lycée agricole sur la RNN (14 mai). Ce fut avant tout l'occasion de valoriser les élèves en mettant en avant leur coup de main en faveur de la préservation d'un habitat naturel (pelouse marneuse). En après-midi, une sensibilisation sur la qualité de l'eau et ses problématiques a eu lieu sur le ruisseau de Valbois.



Aval du ruisseau de Valbois © F. Ravenot

Collège Sainte-Marie Saint-Michel d'Ornans

Le collège a de nouveau répondu à l'appel à projet « Sur la piste des ENS » dispositif du Département du Doubs. Félix R., professeur de Sciences de la vie et de la terre a souhaité axer les séances avec pour objectifs : éduquer le regard, appréhender la répartition des êtres vivants aux conditions du milieu et les influences de l'homme sur le milieu. Un cycle de 3 animations a eu lieu le 7 mars et les 2 et 23 mai sur différents sites naturels : la pelouse calcaire de la Roche du Mont, la pelouse marneuse et les mares de l'ENS du Rocher de Colonne et la forêt du Ravin de Valbois. Les 27 élèves de CM2/6^{ème} ont ainsi sillonné ces espaces naturels sensibles et remarquables afin de mieux connaître le monde vivant que les entoure... et apprendre à mieux le respecter encore.

Ecole public Cordier d'Amancey

Corinne E., enseignante de CP, a fait appel au CEN pour monter un projet « Sur la piste des ENS » et travailler sur



Travail sur le ruisseau © C. Esseiva

le thème de l'eau (18 et 22 mars, 5 avril et 6 mai). Après un premier contact en salle avec les 26 élèves et une balade « A la recherche de l'eau » dans le Grand bois d'Amancey, une séance a eu lieu sur l'ENS du Rocher de Colonne. Les mares ont livré leurs secrets en mettant en évidence la présence d'une faune adaptée aux eaux stagnantes. Une balade à la journée dans la RNN et en partie axée sur le ruisseau a permis de faire découvrir la faune aquatique d'un milieu aquatique bien différent. La recherche et l'observation de sonneur à ventre jaune a retenu l'attention des enfants et des parents accompagnateurs. Soulignons enfin le travail de restitution plus que conséquent de Corinne et des élèves présenté lors de séances spécifiques à l'école. Bravo encore pour cet investissement !

• Accueil de groupes d'étudiants, d'adultes en formation professionnelle et de professionnels

MFR « Les Deux Vals » des Fins

Dominique L. a participé le 4 mars à un jury technique pour l'obtention du BEPA « entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux ».

Université de Franche-Comté

Dominique L. a assuré les 4 et 5 septembre le module d'initiation à l'entomologie pour les 25 étudiants de la licence professionnelle MINA de l'Université de Franche-Comté. Le 16 septembre, les étudiants de l'option « Milieux terrestres » de cette licence ont été accueillis sur la RNN pour une présentation des différents milieux naturels et un échange sur les actions et problématiques de gestion.

Agence française de la biodiversité

Dominique L. a co-animé avec Bruno T. (RNN du lac de Remoray) et Cédric V. (CEN Hauts de France) le module 2 « Perfectionnement » de la formation « Utilisation des syrphes comme descripteurs des milieux naturels », organisé par l'AFB du 9 au 13 décembre au Centre du Paraclet (80). Cette formation faisait suite au module d'initiation réalisé en 2018.

• Accueil de stagiaires

Tom M., étudiant à l'Université de Bourgogne, a réalisé un stage du 14 au 21 janvier dans le cadre de sa seconde

année de Licence « Sciences de la vie et biologie des organismes ». Il a ainsi participé à différentes activités menées par le CEN (siège) et aux travaux de balisage du sentier de la RNN (cf. 72.2).

Lou C., élève du collège P. Vernier d'Ornans, a effectué son stage d'observation à Cléron du 12 au 15 février (balisage du sentier, réfection de clôtures, défrichage pelouse de corniche et recherche du faucon pèlerin).

Lilian C.-W., élève du collège F. Gaffiot de Quingey, a effectué son stage d'observation à Cléron du 13 au 15 février (balisage du sentier, réfection de clôtures et recherche du faucon pèlerin).

Enzo E. H., élève de première Bac pro GMNF au lycée François-Xavier de Besançon, a effectué 2 semaines de stage à Cléron, du 4 au 8 mars et du 11 au 14 juin (balisage du sentier, réfection de clôtures et séchage des papillons de nuit).

Mélanie D., élève de terminale Bac pro GMNF à la MFR des Fins, a effectué 3 jours de stage à Cléron, les 05, 07 et 08 mars (balisage du sentier, réfection de clôtures et prospection ornithologique).

Elisa R. et Laura B., toutes deux en service civique à RNF (partenariat avec la Fondation pour la nature et l'homme), ont été accueillies les 5 et 6 mars à la demande de Dominique A. (chargée de programme « Education et sensibilisation à la nature » à RNF). Souhaitant s'investir dans une action d'écovolontariat, elles ont participé à la pose de balises sur le sentier de la RNN et à une intervention auprès de collégiens d'Ornans (cf. 74).

Thomas N., étudiant en Master 2 « Patrimoine naturel et biodiversité » à l'Université de Rennes 1, a réalisé 6 mois stage à Cléron. Il s'agissait de traiter les données du protocole RNF de suivi des milieux ouverts par les papillons de jour de 4 RNN de Bourgogne-Franche-Comté (cf. 21-8). Sa participation au quotidien de la gestion de la RNN a été largement appréciée, un article dans l'Ascalphe n°73 (automne) témoigne de son expérience.



Tri des insectes par Jérémie © F. Ravenot

Jérémie C., étudiant en Master 2 « Génie écologique » à l'Université de Poitiers, a réalisé 6 mois de stage à Cléron, sur le diagnostic STN (syrphes) des habitats de 4 RNR franc-comtoises (cf. 102-3). A cette occasion, il a également apporté plusieurs coups de main très appréciés pour la gestion de la RNN.

Thierry G., étudiant en BTS « Gestion et protection de la nature » a effectué un stage en alternance au CEN ; il a participé à l'encadrement des enfants lors des « Vacances buissonnières » et du chantier d'automne ados.

Joanne L., élève de 1^{ère} Bac technologique STAV « Aménagement et valorisation des espaces » au lycée d'enseignement général et technologique agricole de Pau-Montardon (64), a suivi quelques semaines de stage au CEN dont une du 21 au 25 octobre, lors du chantier d'automne ados à Cléron.

75. Accompagner le projet touristique du Château de Scey dans un développement compatible avec la préservation des milieux naturels de la RNN

75.1 Accompagner la mise en œuvre des accès motorisés

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1

75.2 Accompagner la mise en œuvre du circuit pédestre associant le Château de Scey et la RNN

Partie relative à la canalisation du public traitée à l'objectif 11.1



Thomas en pleine réflexion © F. Ravenot

8. Faire respecter la réglementation

80 : Anticiper les problèmes d'atteinte à la réglementation de la RNN

80-1 : Informer les visiteurs de la réglementation de la RNN



Panneau de réglementation à l'entrée de la RNN © F. Ravenot

Drone

Le 4 mars, une demande nous a été adressée pour survoler la RNN avec un drone, dans le but de réaliser un film sur le Ravin de Valbois. La période de nidification ayant débuté, le CEN a fait le choix de ne pas autoriser cette pratique. L'utilisation de ce type de matériel, de plus en plus commun de nos jours, ne fait l'objet d'aucune réglementation au regard du décret de la RNN. Seuls la pratique du delta plane et indirectement le dérangement des espèces, sont interdits (article 12).

Groupe sans autorisation

Un groupe d'une quinzaine de personnes (jeunes encadrés par des éducateurs) était présent sur le sentier de la RNN le 11 février. Il ne disposait d'aucune autorisation préfectorale, malgré la connaissance de la réglementation. Souhaitons que l'avertissement oral donné à son responsable suffira à l'avenir.

Médias télévisés

Début avril, La DREAL BFC a été sollicitée par la société HELIFIRST pour le tournage de l'émission « La carte aux trésors » (12 au 15 mai). Cette dernière souhaitait avant tout survoler certains secteurs de la vallée de la Loue, à proximité de la RNN. Interrogé par la DREAL BFC, le CEN a demandé, période de nidification oblige, de ne pas survoler la RNN et surtout pas à basse altitude. Le tournage de l'émission a finalement été reporté à une date ultérieure.

Suite au courrier de la DREAL BFC adressé mi-mars à France 3 Bourgogne-Franche-Comté, le reportage sur la randonnée « Le ravin de Valbois et sa magnifique

cascade » publié en juillet 2018 sur le site internet de la chaîne a finalement été retiré (juin). Après avoir consulté son service juridique, France 3 a décidé « à titre d'apaisement » de dépublier « un travail qui était complet, précis contrairement à d'autres sites évoquant sur internet cette randonnée ».

Grâce aux différents échanges que l'on a pu avoir avec France 3, et aux informations transmises par la DREAL BFC, la chaîne de télévision connaît désormais l'existence des espaces naturels protégés à l'échelle de la région et les adresses des gestionnaires. Elle pourra ainsi les consulter lors de ses reportages à venir, en tenant compte des enjeux de préservation spécifiques à ces espaces.

Circulation interdite

Une personne fréquentant régulièrement la RNN nous a informé que 5 à 6 quads étaient présents sur la route forestière, dans la prairie de Valbois, le 15 avril. Aucune infraction de ce type n'a été relevée par la suite.

Geocaching

En parcourant le site Geocaching (www.geocaching.com), activité de loisir de type « chasse au trésor » qui consiste à rechercher ou à dissimuler des caches à travers le monde en utilisant la technique du géopositionnement par satellite, il s'avère que 2 caches sont mentionnées dans la RNN. Si l'une des deux est positionnée sur le sentier de la RNN (pelouse de corniche proche du château) et ne pose pas de problème particulier, l'autre est dissimulée en fond de ravin, sur le plateau, à proximité immédiate du bord de falaise. Malgré l'envoi d'un courriel à la personne à l'origine de cette cache, aucune réponse n'a été donnée jusqu'à présent. Cette cache sera ôtée de la RNN avant le printemps 2020.



Extrait de la page « Cascade de Valbois » © Geocaching

80-2 : Informer les entreprises commerciales et les associations sportives et culturelles de la réglementation



Groupe de personnes en bord de falaise © C. Mulin

• Demande d'autorisation préfectorale pour les circuits pédestres

Dans le cadre de l'organisation de sorties guidées dans la RNN, 8 demandes d'autorisation préfectorales ont été adressées à la DREAL BFC. Seulement 7 sorties ont eu lieu pour 125 individus, dont 3 en dehors du sentier de la RNN. Comme convenu, ces demandes ont également été adressées à Odile et Philippe de S., principaux propriétaires du Ravin de Valbois.

Les sorties ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préfectorale sont les suivantes :

- 3 avril (annulée) : Association Photographie Besançon Les Amis et CEN - 20 personnes (sentier RNN)
- 3 mai (reportée au 06) : Ecole publique (Amancey) - 26 élèves (forêt aval, ruisseau et prairie),
- 5 mai : groupe local LPO (Audeux) - 15 personnes (sentier RNN et forêt aval),
- 23 mai : collège Sainte-Marie-Saint Michel (Ornans) - 27 élèves (sentier RNN),
- 25 mai : MGEN (Besançon) - 20 membres (sentier RNN),
- 12 juillet : Accueil de loisirs CEN - 12 enfants (sentier RNN)
- 16 septembre : Licence professionnelle MINA - Université de Franche-Comté (Besançon) - 15 étudiants (pelouse marneuse, prairie, forêt et pelouse de corniche)
- 22 septembre : Association La Ruche (Besançon) - 10 personnes (pelouse sentier RNN et forêt de Valbois),

• Autres demandes

D'autres structures, voire des accompagnateurs de randonnée, le plus souvent locales, sollicitent le CEN pour l'obtention d'autorisation préfectorale et ne donnent pas toujours suite à leur demande (itinéraire souhaité mais non accepté par le CEN durant la période de nidification). Des groupes composés de moins de 10 personnes contactent également le gestionnaire. Ces démarches de plus en plus fréquentes témoignent que ce point réglementaire de la RNN est de plus en plus connu du milieu de la randonnée pédestre.

81 : Assurer la police de la nature dans la RNN

81-1 : Actualiser la politique pénale sur la RNN

Notre travail collaboratif avec la RNN du lac de Remoray, et en particulier Jocelyn C. se poursuit mais n'avance guère. La convention quadripartite (protocole d'accord entre le Préfet, l'AFB, l'ONCFS, l'ONF - et les parquets) n'a toujours pas été signée par l'ensemble des parties concernées. Selon la DDT, le protocole est amené à être modifié car les parquets souhaitent harmoniser leurs politiques au niveau régional. De plus, suite à la création de l'OFB, l'ensemble des protocoles existants est à revoir. De notre côté, la mise à jour de la politique pénale de la RNN (objectif de ce plan de gestion) s'impose toutefois. Une réflexion sera menée en ce sens en 2020.

Procès verbal

Alerté le 26 août de la présence d'un bivouac sur les pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis et d'un feu, Dominique L. s'est rendu sur les lieux pour constater l'infraction et a dressé procès-verbal pour « Atteinte aux végétaux non cultivés d'une réserve naturelle » (infraction de 4^{ème} classe) et « Camping dans une réserve naturelle » (infraction de 3^{ème} classe). Nous ne savons pas quelle suite a été donnée par le parquet à ce procès-verbal.



Feu sur la pelouse de corniche (août 2019) © D. Langlois

81-2 : Assurer des tournées de surveillance et d'information

Calendrier de tournées

Notre calendrier de tournées a été établi entre le 21 avril (Pâques) et le dimanche 30 juin pour 9 week-end et 5 jours fériés programmés. Au cours de 7 tournées réalisées (21 et 28 avril, les 1^{er}, 5 et 12 mai et les 2 et 23 juin), 56 personnes ont été informées et 3 infractions constatées : 1 stationnement interdit (pelouse de corniche), 1 véhicule motorisé (route forestière) et 1 place à feu (cascade). En dehors de ces tournées spécifiques, d'autres infractions ont également été notées : 1 place à feu

(20/09), 1 dépôt de cendres (18/10), 1 graffiti sur panneau d'entrée (18/10), 1 chien non tenu en laisse (25/10), 1 stationnement interdit (13/12). La présence de 5 à 6 quads sur la route forestière, dans la prairie de Valbois, nous a également été signalée le 15/04. Au total, 11 infractions ont donc été relevées en 2019.



Place à feu en pied de cascade (juin 2019) © D. Langlois

Pose de piège photographique

J.-Pierre G. a posé un piège photographique dans la RNN au cours de l'hiver 2018/2019 et nous a fait part des observations réalisées. Rencontré le 21 mars dans nos locaux, nous l'avons félicité pour sa transparence mais lui avons demandé de régulariser sa pratique en sollicitant une autorisation auprès du propriétaire. Celle-ci lui a été refusée et son piège a été retiré (cf. 70).

Entraînement de chiens d'arrêt

Le 6 mars, 2 chasseurs étaient interpellés à proximité de la RNN, après avoir longé les pelouses de corniche dans la RNN avec leurs chiens d'arrêt. Après discussion, les 2 personnes, sans fusil, ont expliqué entraîner leurs chiens en vue de leur participation à un concours de chien d'arrêt à la bécasse. Confrontés pour la première fois à ce type d'activité dans la RNN, nous nous sommes interrogés sur sa conformité au regard du décret de la RNN. Après renseignements pris auprès de l'ONCFS, de Barbara G.G., chargée de mission juridique à RNF et de la DEB, il s'avère que l'entraînement de chiens de chasse n'est pas considéré comme un acte de chasse et, de fait, non permis par le décret de la RNN (article 3).

Cette pratique étant susceptible d'occasionner un dérangement préjudiciable durant la période de nidification, un contact sera pris avec l'adjudicataire.

9. Assurer le suivi administratif

90 : Diffuser les rapports d'activités et financiers avant le 31 mars de l'année n + 1

Le rapport d'activités de la RNN a été diffusé auprès de l'administration en temps voulu (cf. 72-1). Le rapport financier n'a par contre pas pu être envoyé avant le 21 mai.

Le comité consultatif de gestion annuel a eu lieu en mairie de Cléron, le 28 mai après-midi. En matinée, plusieurs membres de ce comité sont venus visiter la nouvelle desserte forestière de la forêt de Valbois et un repas a été pris en commun au Hameau du fromage à Cléron.

92 : Veiller à limiter le temps de travail administratif à un niveau inférieur à 33 % du temps de travail des salariés

En 2019, le temps administratif a représenté 35 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Ce temps comprend principalement la gestion des courriels, les réunions internes, l'entretien des locaux et du matériel, les rapports d'activités et financiers, la programmation annuelle... Avec la réduction du temps de travail consacré à la RNN (1,68 ETP en 2019 pour 1.9 ETP théoriques), certaines actions sont reportées ou supprimées mais la part administrative est difficile à comprimer.

Quelques éléments concernant le fonctionnement de l'organisme gestionnaire sont précisés ci-dessous :

- 12 mars, réunion inter-RN co-organisée par la DREAL BFC et la Région BFC. Matinée commune RNN/RNR et après-midi propre aux RNN.



Réunion inter-RN à la DREAL BFC à Dijon © F. Ravenot

- 6 février, jury des projets tuteurés de la Licence pro MINA (Université de Franche-Comté),
- 11-12 avril, séminaire entre les CEN Franche-Comté et Bourgogne, consacré au renouvellement du Plan d'action quinquennal des 2 structures,

15 avril, accueil de Claire C., nouvellement chargée des RNN à la DREAL BFC en remplacement de Julien M. Tour d'horizon sur le terrain des différentes problématiques liées à la gestion de la RNN.

- 3 juillet, rencontre avec Christine D., « Les Repaires de la Loue », gîte d'étape de Cléron

- 10 octobre : ramonage des 2 conduits de cheminée des locaux cléronnais,

- 25 octobre, réunion administrative inter-RNN à la DREAL BFC (Dijon),

- 4 décembre, participation à la réunion de lancement du poster « Vallées et reculées de la Loue et du Lison et plateau d'Amancey » organisée par l'URFAC

- 19 décembre, participation à la réunion annuelle du réseau loup-lynx à Champagnole (39).

Formation continue du personnel

Les 23 et 30 septembre, Frédéric R. a suivi 2 journées de formation auprès de l'ATS25 pour l'obtention du certificat de « Sauveteur secouriste du travail ».



Formation « SST » à Besançon © F. Ravenot

10. Pérenniser les échanges au sein du réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquables

En 2019, le temps d'échanges avec le réseau des gestionnaires de milieux naturels remarquable a représenté 11 % du temps de travail des salariés affectés à la RNN. Il s'est décliné de la façon suivante :

100 : Continuer l'implication au sein du réseau RNF

• Congrès RNF

Dominique L. et Frédéric R. ont participé au Congrès de Réserves naturelles de France du 5 au 8 juin, à Monétier-les-Bains (05), dans le Parc national des Ecrins. Moments d'échanges intenses entre collègues, visites de milieux remarquables ; avec pour thématique la mobilisation des gestionnaires pour une gestion adaptative dans un contexte de changement climatique : « Climat et espace protégés : chaud devant !!! S'adapter ou laisser faire ? ».



Assemblée lors du congrès de RNF © F. Ravenot

Frédéric R. n'a pas souhaité se représenter au comité de pilotage de la Commission « Education et sensibilisation à la nature ». De même, Dominique L. a mis un terme à son mandat au sein du comité de pilotage de la Commission « patrimoine naturel ».

101 : Faire connaître le savoir-faire de la RNN

• Valorisation du savoir-faire sur les syrphes

Lors de la rencontre inter-RNN/RNR du 12 mars (cf. 92), Dominique L. et Bruno T. ont présenté l'exploitation des données « syrphes » pour la gestion d'une RNN en s'appuyant sur les exemples des RNN du ravin de Valbois et du lac de Remoray.

Le travail avec la RNN du lac de Remoray et le CBNFC-ORI, en vue de l'élaboration d'une liste rouge des syrphes en Franche-Comté a été poursuivi avec 2 rencontres des

partenaires les 16 avril et 21 novembre. Dominique L. a consulté les 19 février et 3 avril les collections conservées au Muséum d'histoire naturelle de Besançon (données historiques d'Odile P.-V. entre autres), retravaillant certaines identifications de syrphes. Fin 2019, la base de données TAXA enregistre près de 20 000 données. La couverture franc-comtoise s'est précisée depuis un an et plusieurs gros jeux de données sont en cours d'intégration (RNN du lac de Remoray 2018/2019 et programme LIFE tourbières du Jura, RNR de la Côte de Mancy, Ville de Besançon). Les partenaires ont sollicité le CEN (Dominique L.) pour coordonner à l'avenir ce programme.

102 : Développer les relations avec les RN de Bourgogne-Franche-Comté

102-1 Poursuivre la coopération avec la RNN du lac de Remoray

Le 11 octobre, rencontre organisée par la RNN du lac de Remoray, avec le CEN, le CBN-ORI, l'OPIE FC, la SHNA, l'Observatoire des abeilles et le CSCF de Neuchâtel, pour réfléchir à un projet interrégional France-Suisse sur l'évolution des insectes transfrontaliers. Inspiré du programme SAPOLL (« Sauvons nos pollinisateurs ! ») franco-belge, le projet s'orienterait plutôt sur le suivi de la biomasse des insectes des prairies du massif du Jura. Le thème de l'effondrement de cette biomasse paraît fédérateur.

Les 5 et 6 novembre, Dominique L. a participé à la « semaine diptères » organisée par la RNN du lac de Remoray, réunissant les déterminateurs des spécimens piégés sur les 2 RNN. Temps d'échanges important, de validation des déterminations, de construction de projets... Il a notamment été décidé de publier en 2020 la liste commentée des diptères des 2 RNN. Frédéric R. a travaillé sur une exportation de l'ensemble des données diptères du Ravin de Valbois.

102-2 : Poursuivre les relations avec les autres RN de Bourgogne-Franche-Comté et intensifier notamment celles relatives à la gestion des pelouses sèches

Accueil à Cléron de Thomas N., stagiaire commun à 4 RNN de la région BFC, pour le traitement des données du suivi RNF des milieux ouverts par les papillons de jour (cf. 21-8).

102-3 : Favoriser les ponts entre le CEN et les gestionnaires des RN de Bourgogne-Franche-Comté

• RNRs de la Côte de Mancy, du Vallon de Fontenelay et de la Tourbière de la Grande pile

Dominique L. a accompagné ses collègues du CEN pour mettre en œuvre la méthode STN sur 3 RNR, la Côte de Mancy (39), le Vallon de Fontenelay (70) et la Tourbière de la Grande pile (70). Il a d'autre part développé la méthode sur la RNR du Crêt des Roches (25) en partenariat avec le gestionnaire (SHNPM) et rédigé le rapport d'étude avec Jérémie C. (en stage à Cléron, cf. 74). Un accompagnement de la conservatrice du Crêt des Roches a également été réalisé sur les questions de pâturage caprin.



Echanges sur la méthode « Syrph the net » © F. Ravenot

• L'Azuré

Le comité de rédaction de « L'Azuré » s'est réuni les 19 mars et 29 novembre à Besançon. Dominique L. et Frédéric R. ont participé à la rédaction du numéro 28 Spécial pelouses sèches à travers différents articles dont « 25 ans de gestion des pelouses calcicoles de Chassagne-Saint-Denis ». Le numéro 29, écrit au cours du dernier trimestre paraîtra en janvier 2020.

• Séminaire des CEN

Du 2 au 5 octobre, Frédéric R. a participé au séminaire des Conservatoires d'espaces naturels à Sète (34) qui avait pour thème : « Conservatoires d'espaces naturels : mieux connus, mieux reconnus ! ». Ce fut entre autres



Visite de la RNR des Gorges du Gardon © F. Ravenot

l'occasion d'échanger avec les collègues de la RNR des Gorges du Gardon sur les actions éducatives menées au sein de cet espace naturel protégé.

Liste des acronymes

ACCA : Association communale de chasse agréée

ADD : Archives départementales du Doubs

AFB : Agence française pour la biodiversité

BFC : Bourgogne-Franche-Comté

CAF : Caisse d'allocations familiales

CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté - Observatoire régional des invertébrés

CCAS : Centre communal d'action sociale

CCLL : Communauté de communes Loue Lison

CEN : Conservatoire d'espaces naturels

CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères

CPIE: Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CSCF : Centre suisse de cartographie de la faune (Neuchâtel)

CR : En danger critique

CRPF : Centre régional de la propriété forestière

DEB : Direction de l'eau et de la biodiversité (Ministère chargé de l'environnement)

DEE : Données élémentaires d'échange

DDT : Direction départementale des territoires

DREAL : Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement

EEDD : Education à l'environnement et au développement durable

EN : En danger

ENS : Espace naturel sensible

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

GMNF : Gestion des milieux naturels et de la faune

INPN : Inventaire national du patrimoine naturel

INRA : Institut national de la recherche agronomique

LC : Non menacée

LEADER : Liaison entre action de développement de l'économie rurale

LIFE : L'instrument financier pour l'environnement

LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté

MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels

MFR : Maison familiale rurale

MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

NT : Quasi menacée

OLT : Objectif à long terme

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONF : Office national des forêts

PCAET : Plan climat air énergie territorial

PEC : Piège entomologique composite

RAS : rien à signaler

RMC : Rhône-Méditerranée-Corse

RNF : Réserves naturelles de France

RNN : Réserve naturelle nationale

RNR : Réserve naturelle régionale

SAFER : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

SBFC : Société botanique de Franche-Comté

SERENA : Système de données et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels

SHNA : Société d'histoire naturelle d'Autun

SHNPM : Société d'histoire naturelle du Pays de Montbéliard

SINP : Système d'information sur la nature et les paysages

SMIX : Syndicat mixte de la Loue

SMHDHL : Syndicat mixte Haut- Loue Haute-Loue

STA : Service territorial d'aménagement

STAV : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

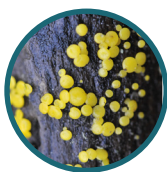
STERF : Suivi temporel des espèces de rhopalocères de France

STN : Syrph-the-net (méthode de diagnostic des milieux naturels à partir du peuplement des syrphes)

STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux commun - Echantillonnages ponctuels simples

URFAC : Union régionale des fromages d'appellation comtois

VU : Vulnérable



Photographies de couverture : Lézard des murailles (*Podarcis muralis*) - *Hymenoscyphus laetus* - Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) - Buplèvre en faux (*Bupleurum falcatum*) - *Diphyus quadripunctorius* (ichneumon) © F. Ravenot

Organisme gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
24, Grande rue - 25330 Cléron
Tél. : 03 81 62 14 14
Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr
www.cen-franchecomte.org